

REVUE SUD-AMÉRICAINE

PUBLICATION BI-MENSUELLE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET COMMERCIALE
DES PAYS LATINS DE L'AMÉRIQUEParaissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

ABONNEMENTS :

	Un an	Six mois.
Europe.	60 fr.	30 fr.
Amérique	16 \$	8 \$

Un numéro : 2 fr. 50

Distribution gratuite aux salons de lecture, aux établissements publics, à la presse, bourses et syndicats de commerce, etc., etc.

La Revue compte parmi ses collaborateurs plusieurs des principaux hommes de lettres de l'Amérique latine.

Elle reçoit directement de la plupart des gouvernements latino-américains les documents et renseignements d'intérêt public.

DIRECTEUR :

P.-S. LAMAS, ex-Consul et Secrétaire de légation de 1^{re} classe.

Adresser la correspondance, rue Keppler, 12, Paris.

ON S'ABONNE :

En EUROPE : dans tous les bureaux de poste, sans augmentation de prix.

En AMÉRIQUE : chez les Agents, ou en s'adressant au Directeur.

Annonces : 1 fr. 50 la ligne.

Chaque numéro aura de 16 à 48 pages selon l'abondance des matières.

M. le Dr Andrés Lamas, publiciste sud-américain, a pris à sa charge la section du Rio de la Plata.

Il s'est réservé également et exclusivement l'administration de cette feuille dans cette partie de l'Amérique. — Son adresse : Buenos-Aires, rue de la Piedad, 255.

SOMMAIRE

La civilisation latino-américaine, par Pedro S. Lamas, page 301. — Idée de la ligue Latino-Américaine, par P. Pradier-Fodéré, page 303. — Le canal de Nicaragua, page 305. — Projet d'un réseau de chemins de fer au Brésil, publication officielle, page 306. — Le centenaire de Bolivar, à Paris, page 307. — Courrier d'Amérique, page 308. — Courrier d'Europe, page 312. — Revue économique, page 315. — Revue financière, page 316. — Revue commerciale, page 319. — Correspondance : Lettre de M. Juan Montalot, page 320. — Arts, sciences et faits divers, page 321. — Mouvement maritime, page 322. — Annonces : Tirage pour l'amortissement de cédules de la Banque hypothécaire de Buenos-Aires, page 323.

La civilisation latino-américaine.

—

I

Nous allons aborder de nouveau ce thème intéressant, dans le but de développer davantage les théories que nous avons signalées rapidement dans le précédent numéro de la *Revue*.

L'Amérique méridionale, l'Amérique espagnole, l'Amérique latine, sous ces différentes dénominations, est jugée presque universellement en Europe comme un groupement de peuples où la race européenne, abâtardie, dominée par une immense majorité indienne, se livre à tous les excès, à tous les débordements, ayant ébauché, tout au plus, une organisation sociale défectueuse, impuissante pour faire triompher impérativement les doctrines salutaires de la civilisation moderne.

Et cette appréciation erronée sur les véritables condi-

tions morales et politiques de notre continent, — cette ignorance, ce manque de renseignements précis sur la situation sociale de notre Amérique latine, ces fausses nouvelles répandues comme à dessein par les savants, par les maîtres, par les écrivains de l'Europe font un tort énorme à nos intérêts légitimes, à nos intérêts moraux et matériels, et retardent, avec un préjudice évident pour l'Europe elle-même, pour l'Europe latine surtout, le rapprochement, le resserrement définitif et fécond des liens de toute sorte entre les deux mondes, dans un but de bonheur et de prospérité communs.

L'Angleterre, l'Irlande et l'Allemagne contribuent tous les ans avec cinq ou six cent mille âmes au peuplement, merveilleusement rapide, des États-Unis de l'Amérique du Nord.

L'Italie, la France et l'Espagne, l'Europe latine, en somme, envoient également par an deux ou trois cent mille agriculteurs, artisans, etc., à cette même région du nouveau continent.

Le commerce, l'échange de matières premières et de manufactures, accompagnent ce mouvement progressif, résultat logique, fatal, économique.

En même temps, on constate que l'émigration totale de l'Europe pour l'Amérique latine atteint à peine le chiffre de cent mille personnes!

Pourquoi cette différence?

Est-ce que les États-Unis offrent à l'intelligence, aux capitaux, au travail une rémunération plus alléchante, des probabilités de succès plus encourageantes relativement aux pays latins de l'Amérique?

Est-ce que l'Amérique anglaise jouit d'un climat, d'une fertilité territoriale supérieure relativement à la partie centrale et dans à la partie méridionale du Nouveau-Monde?

Certainement non, et l'Europe, sous ce point de vue, est moins mal renseignée à notre égard; elle sait que dans toute l'Amérique on trouve des territoires merveilleusement riches et fertiles, des mines, des bois, des produits admirables; elle sait, quant au climat, que l'Européen peut choisir, dans l'espace compris entre

les deux pôles, la température, la zone, le degré qui bon lui semblera.

Là n'est pas la question.

Cette préférence décidée pour les États-Unis a une autre cause, une autre raison d'être, tout à fait différente.

Pour l'Europe, l'union américaine est une nation *civilisée*.

On y trouve toutes les garanties, tous les encouragements, toutes les jouissances de la *civilisation*.

Ailleurs, dans les autres États de l'Amérique on se hasarde trop, on risque non seulement le fruit du travail, mais encore on s'expose à perdre la vie au milieu des hordes sauvages qui infestent les villes et les campagnes, emportés par l'ouragan des révolutions perpétuelles!

Voilà pourquoi on va aux États-Unis, voilà pourquoi on préfère mendier en Europe, travailler douze heures par jour pour gagner un morceau de pain, se jeter tête basse dans les complots et dans les émeutes sociales, avant d'aller s'établir dans l'Amérique latine.

Si au moins il s'agissait de pays quelque peu *civilisés*!

II

En consultant les données statistiques, on peut se convaincre aisément de cette circonstance : quand l'émigrant se dirige aux États-Unis, il emporte avec lui, presque toujours, sa femme, ses enfants, ses épargnes : il sait qu'il va trouver au delà des mers une société organisée, des garanties de toute sorte, la protection de lois libérales, l'appui d'autorités démocratiques dignes d'un peuple réellement civilisé. Examinons maintenant le mouvement de l'émigration pour les pays latins du même continent : la grande majorité est formée de célibataires ou d'hommes mariés qui se hasardent, eux, mais qui laissent d'habitude leurs familles dans leur pays natal ; le nombre de familles qui se dirigent vers l'Amérique méridionale est encore relativement restreint ; le nombre d'aventuriers est bien plus considérable ! Le capital introduit aux États-Unis, en terme moyen, par chaque émigrant, est trois ou quatre fois plus important que celui qui correspond aux Européens qui vont s'établir dans les autres États de l'Amérique.

Pourquoi ces différences, demandons-nous encore une fois ?

La réponse est la même : on pense très généralement en Europe que nos pays latins de l'Amérique sont divisés en zones sauvages et en zones, tout au plus, en voie de civilisation, ou ni la famille, ni la fortune, ni l'existence même se trouvent sauvegardées par des lois protectrices, d'une efficacité réelle, — où les factions maintiennent en état de bouleversement continu des sociétés embryonnaires, livrées encore à tous les emportements, très naturels d'ailleurs, dans l'enfance de la vie, quand l'influence des temps barbares se fait encore sentir impitoyablement !

On voit bien que le résultat que nous venons de constater est un résultat logique.

Il fallait chercher la cause, la raison d'être du nombre et de la qualité des émigrants qui se dirigent aux États-Unis, du nombre restreint et de la qualité inférieure de ceux qui contribuent au peuplement des autres nations américaines.

Et la raison est là : d'un côté, un peuple, une nation civilisée, de l'autre, des pays à demi-sauvages,

où l'européen ne trouve ni des garanties, ni des protections, ni les jouissances sociales de la vie, telles qu'on les conçoit au milieu de la civilisation européenne.

III

Nous autres qui connaissons l'Amérique ; nous autres qui avons vécu de longues années, par exemple, sur les bords de la Plata, qui avons observé et étudié attentivement l'organisation de ces sociétés, leur législation, les mœurs, le développement intellectuel, les forces morales, l'esprit de progrès et de perfectionnement continu de ces peuples ; nous autres qui connaissons aussi, nous ayant donné la peine de l'étudier, la situation de ce vieux continent sous les mêmes points de vue, nous sommes à même de dire à cet égard aux savants, aux académiciens, aux écrivains de l'Europe, auxquels nous nous adressons très particulièrement dans ce moment, car ce sont les appréciations qu'ils répandent qui ont formé cette atmosphère injuste et pernicieuse sur les pays latins de l'Amérique : vous êtes dans l'erreur, vous ignorez qu'au delà de cet Océan Atlantique qui nous sépare, en dehors des États-Unis il y a des peuples et des sociétés dignes d'être classées entre celles qui feront plus d'honneur, par leurs luttes et par leurs victoires dans le sentier du progrès et du perfectionnement moral et matériel, à ce siècle qui va s'éteindre bientôt laissant dans les pages de l'histoire le sillon lumineux de ses efforts et de ses conquêtes.

Et nous adressant encore plus spécialement aux académiciens et aux écrivains des pays latins de l'Europe, nous allons nous permettre d'appeler toute leur attention sur un fait d'une grande importance sous le point de vue des intérêts des nationalités latines de ce vieux continent.

Ce sont les races anglo-saxonnes de l'Europe, l'Angleterre et l'Allemagne très spécialement, qui contribuent dans une proportion énorme, au peuplement des États-Unis d'Amérique. La partie latine — Français, Italiens, Espagnols, Suisses, — de l'émigration qui se porte aux États de l'Union de l'Amérique septentrionale, est relativement insignifiante : elle contribue cependant à l'accroissement des forces nationales de ce peuple anglo-saxon, de ce peuple qui renouvelle dans la surface du Nouveau-Monde le dualisme éternel et historique entre les races rivales de l'Europe.

Et vous ne vous apercevez de rien ? Et vous contribuez, en faussant la réalité, en déclarant journellement, on peut le dire, aux populations latines européennes, que la civilisation n'est nulle part en Amérique qu'aux États-Unis, à faire grandir, à faire croître, à donner des forces colossales à ce géant du Nord, au détriment des intérêts, du peuplement de la partie latine du nouveau continent ?

Vous ne voyez pas que ce peuple, digne d'ailleurs de l'admiration universelle par ses progrès de toute sorte, mais qui est un peuple profondément anglo-saxon, a déjà conquis, dominé, absorbé des États latins, qui ne le sont plus aujourd'hui, la Californie et le Texas, par exemple ?

Ne voyez-vous pas que ce peuple tend à dominer, à absorber d'autres États et d'autres peuples latins, impuissants pour résister longtemps à cet envahissement systématique, logique sous certains points de vue ?

Ne vous apercevez-vous pas que son commerce, que les produits industriels de son activité prodigieuse commencent à faire dans nos pays latins de l'Amérique

une concurrence fatale aux produits de l'industrie latine de l'Europe?

C'est donc, dans un intérêt commun, fraternel, que nous nous adressons très spécialement aux hommes de lettres, aux économistes, aux gouvernements latins de l'Europe, pour leur faire comprendre qu'en faussant la vérité, soit par ignorance, soit par calcul, dans le but d'éviter dans le possible l'émigration pour les pays latins de l'Amérique, ils ne font que pousser vers le Nord, vers le grand peuple anglo-saxon, dont ils ne peuvent plus contester la prospérité ni les garanties sociales, le courant d'hommes, de capitaux, de science qui contribueraient fécondement à faire des régions de la Plata, par exemple, dans un délai très court, la nation essentiellement latine, rivale de l'accroissement, de l'influence, de la force morale et matérielle dont jouit déjà, dans l'actualité, la grande confédération américaine.

IV

Les écrivains illustres auxquels nous nous adressons très particulièrement aujourd'hui, ne se méprendront pas, assurément, sur le véritable sens de nos paroles et sur l'esprit de notre propagande.

Nous ne voulons pas, nous ne prétendons pas, nous les respectons trop pour cela, les gagner à notre cause, à celle du progrès et de la prospérité latino-américaine, en leur faisant entrevoir dans le développement des forces latines du Nouveau-Monde, un appui puissant pour le commerce, pour l'industrie, pour l'esprit civilisateur des nations européennes appartenant à cette même race qui s'est toujours trouvée, dans la succession des siècles, dans l'avant-garde des luttes immortelles pour le triomphe de la civilisation.

Nous ne leur demandons pas, non plus, leur protection et leur appui moral et matériel, dans l'intérêt exclusif de notre prospérité.

Nous nous limitons à exiger de leur bonne foi, en nous adressant à leur conscience, en faisant un appel solennel à la force de leurs investigations scientifiques, de proclamer hautement, comme ils savent le faire, comme ils doivent le faire, la vérité, toute la vérité, rien que la vérité sur l'Amérique latine.

Et, en faisant ceci, non seulement ils placeront le devoir de faire justice au-dessus des autres devoirs, bien au-dessus de certains intérêts économiques de la vieille école, contraires à la science moderne, mais ils contribueront, en faisant comprendre aux populations que dans l'Amérique latine, spécialement dans certaines régions, ils trouveront les garanties, les bienfaits, les jouissances de la civilisation, à faire grandir des nationalités nouvelles, des nationalités forcément alliées de leurs sœurs aînées de l'Europe dans un but de réciproque intérêt de richesse et de prospérité morale et matérielle.

PEDRO S. LAMAS

Idée de la ligue Latino Américaine (Suite).

Le traité continental du 15 septembre 1856.

L'idée de l'union latino-américaine va dormir pendant huit ans encore, de 1848 à 1856. Dans cette dernière année, il faut enregistrer un nouveau traité conclu à Santiago, le 15 septembre 1852, entre le Pérou, le Chili et l'Équateur. C'est un traité d'union entre ces trois républiques, destiné « à cimenter sur des bases solides l'union qui existe en elles comme membres de la grande famille américaine »

resserrer les relations entre les peuples et les citoyens de chacune d'elles, et à supprimer les entraves et restrictions qui pourraient les embarrasser. » Cette union avait pour objet de développer le progrès moral et matériel de toutes les républiques et de chacune d'elles, de donner une impulsion plus grande à leur prospérité et à leur agrandissement ainsi que de nouvelles garanties à leur indépendance, à leur nationalité et à l'intégrité de leurs territoires. Le traité de 1856 porte le nom de traité *Continental*. Il se compose de 26 articles. Comme le *traité de confédération* de 1847, il devait être communiqué aux gouvernements des républiques contractantes, aux autres États hispano-américains et au Brésil, avec invitation de s'incorporer dans l'union. L'incorporation devait s'effectuer au moyen d'un traité spécial conclu avec n'importe laquelle des républiques unies. Le gouvernement péruvien s'était chargé de solliciter cette adhésion des autres gouvernements de l'Amérique.

Critique du traité continental par le ministre des relations extérieures de la République Argentine, le Dr Rufino de Elizalde.

L'analyse du *traité continental* a été faite, sous la forme d'une critique assez juste, dans une note fort intéressante de M. le Dr Rufino de Elizalde, ministre des relations extérieures de la République Argentine. Dans cette note datée de Buenos-Aires, le 10 novembre 1862, M. Elizalde commençait par attaquer de front l'idée dominante qui jusqu'alors avait inspiré les différents projets d'union et de ligues, la crainte d'une entreprise de l'Europe contre l'Amérique indépendante : suivant lui, — et il avait bien raison, — cette menace n'existait pas ; c'était un fantôme inventé à plaisir, une épée de Damoclès chimérique à laquelle il fallait renoncer pour rentrer dans la réalité.

Le gouvernement argentin, disait-il, n'a pas de motifs pour admettre l'existence de cette menace, et ne croit pas, d'ailleurs, que les moyens proposés seraient suffisants pour conjurer le péril, s'il existait réellement. L'Amérique indépendante est une entité politique qui n'existe point par des combinaisons diplomatiques. L'Amérique, contenant des nations indépendantes avec des besoins et des moyens de gouvernement qui leur sont propres, ne formera jamais une seule entité politique. La nature et les faits l'ont divisée et les efforts de la diplomatie sont stériles pour contrarier l'existence de ces nationalités, avec toutes les circonstances forcées qui dérivent d'elles. Quelle serait d'ailleurs la menace qui pèserait sur l'Amérique? Au nom de qui et de quoi cette ligue européenne tant redoutée se formerait elle contre l'Amérique? Au nom des intérêts matériels et commerciaux de l'Europe? Mais ces intérêts sont en harmonie avec ceux des nations américaines, et il n'y a pas un pouvoir humain qui soit capable de créer un antagonisme qui ait sa raison d'être. Au nom de la monarchie contre la république? Mais la démocratie a jeté de si profondes racines en Amérique, les bienfaits des institutions républicaines sont si évidents, la force de ces institutions est si grande, qu'elles défieraient toutes les attaques de leurs ennemis. Au reste, en Europe, la monarchie absolue n'est-elle pas obligée de s'incliner, de nos jours, devant la démocratie? Les monarques de droit divin ne cèdent-ils pas le trône aux monarques élus par le vote populaire? La monarchie en Europe ne pourrait pas s'armer pour détruire la démocratie en Amérique, sans briser les éléments qui forment aujourd'hui la base du pouvoir chez presque toutes les nations européennes.

Ici, M. Elizalde faisait un bel éloge de l'Europe et des services qu'elle avait rendus à la République Argentine. Quand cette république s'est trouvée en guerre avec ses voisins, c'est toujours par la médiation d'une puissance européenne que la paix a été rétablie : les puissances européennes lui ont toujours rendu les services les plus signalés; l'action de l'Europe dans la République Argentine a toujours été protectrice et civilisatrice. C'est de l'Europe qu'elle reçoit les capitaux qui alimentent son industrie; avec l'Europe elle échange continuellement ses produits; la République Argentine est, par conséquent, identifiée autant que possible avec l'Europe. Devant de pareils antécédents et de semblables éléments, comment admettre que la sécurité américaine soit exposée au moindre péril? Car les autres républiques de l'Amérique sont dans la même situation que la République Argentine. Il n'y a donc pas un élément européen antagoniste d'un élément américain : bien au contraire, on peut assurer qu'il existe plus de liens, plus d'intérêts, plus d'harmonie entre les républiques américaines.

nes et certaines nations européennes, qu'entre ces républiques elles-mêmes.

Après cette profession de principes frappée au coin de la justice et de la vérité, M. Elizalde prenait corps à corps le *traité continental*, et démontrait que les moyens proposés pour conjurer le péril supposé étaient absolument insuffisants. Il attaquait ensuite les articles du traité, en se plaçant sous différents autres points de vue. Les uns, suivant lui, étaient en opposition directe avec les règles constitutionnelles de certaines républiques; les autres contenaient des restrictions à la souveraineté nationale des Etats. Parmi ces derniers, il plaçait l'article 10 qui abolissait la course entre les républiques contractantes; l'article 13 qui interdisait à ces républiques de céder, d'aliéner, sous aucune forme, au bénéfice d'un Etat ou d'un gouvernement étranger aucune partie quelconque de son territoire, ni de permettre dans les limites de ce territoire, l'établissement d'une nationalité étrangère.

Certains articles, suivant lui, étaient inutiles, parce qu'ils contenaient des points régis par le droit des gens public et par le droit international privé. Ainsi, par exemple, l'article 5 disposait que les actes passés sur le territoire des parties contractantes, que les sentences prononcées par les tribunaux, que les preuves faites dans les formes établies par leurs lois, produiraient, sur les territoires des unes et des autres, les mêmes effets que les actes passés sur le territoire de chacune, que les jugements rendus par les tribunaux de chacune, que les preuves faites conformément aux lois particulières de chacune. M. Elizalde pensait que ce simple article exigerait tout un code pour ses développements, et il rappelait que plusieurs Etats, le Pérou entre autres, avaient réduit sa disposition aux seules matières civiles. Chaque Etat restreignant cet article ou l'étendant pour l'ajuster à sa législation propre, il s'ensuivait que ce n'était point une disposition qui dût faire partie d'un traité commun.

L'article 11 stipulait que les agents diplomatiques et consulaires de chacune des parties contractantes étendraient, sur les citoyens ou naturels de toutes les autres, dans les ports ou dans les lieux de leur résidence où il n'y aurait pas d'agent diplomatique ou consulaire de ces citoyens ou naturels, la même protection que si c'étaient leurs nationaux. M. Elizalde faisait remarquer que c'était là un service que toutes les nations se rendent mutuellement, avec l'assentiment des gouvernements locaux, sans qu'il soit besoin d'un traité pour cela.

Aux termes de l'article 12, les Républiques contractantes s'engageraient à fixer d'une manière précise, et conformément aux principes du droit international, les privilèges, exemptions et attributions de leurs fonctionnaires diplomatiques et consulaires, et à adopter ces règles dans leurs relations avec les autres Etats. M. Elizalde rejetait également cette disposition comme inutile; car, disait-il, les privilèges et exemptions des agents diplomatiques, sont déterminés avec précision par les principes du droit international universel. Les attributions des agents diplomatiques et consulaires, autant qu'elles se rapportent à leur service vis à vis de leur gouvernement, sont la matière de la législation spéciale de leur pays. En ce qui concerne l'autorité publique du pays de leur résidence, elles ont été depuis réglées par le droit public des nations; ces points paraissent, d'ailleurs, devoir être plutôt l'objet des traités de commerce et de navigation.

Le ministre des relations extérieures de la République Argentine signalait comme non nécessaires les articles 14, 15, 16 et 17. Aux termes de ces articles, chacun des Etats contractants s'engageait à respecter l'indépendance des autres; les expéditions dirigées contre les uns ou les autres des Etats contractants, avec des forces terrestres ou maritimes procédant de l'étranger mais n'appartenant pas à un gouvernement reconnu de fait ou de droit, devaient être considérées comme des entreprises de pirates, repoussées comme telles, et le traitement réservé aux pirates devait être appliqué à leurs auteurs; toutes les parties contractantes s'engageaient à porter secours à la République attaquée, sur l'appel qu'elle leur adresserait, à repousser l'agression, à capturer les agresseurs, à leur refuser tout asile, à n'accorder aucun emploi, aucuns appointements, aucune distinction aux individus qui auraient figuré comme chefs dans ces expéditions, etc. A quoi bon ces clauses, disait M. Elizalde? Elles ne sont point nécessaires, et encore moins entre des peuples frères. Toute nation est obligée de respecter l'indépendance des autres. Le droit d'asile est réglé d'une manière qui n'admet aucun doute

quant à son application. Il en est de même quant aux actes qui constituent la piraterie. Comment s'expliquer la cause qui interdit de confier des emplois, d'allouer des appointements, de conférer des distinctions à des pirates?

L'article 18 portait que la violation de quelque une des dispositions du traité par un ou plusieurs citoyens de l'un des Etats liés par le contrat violé n'altérerait pas la bonne harmonie entre les Etats liés par le contrat violé, mais que la responsabilité pèserait seulement sur les auteurs de cette violation. M. Elizalde observait que jamais la violation d'un traité par un citoyen des Etats contractants n'a pu peser sur le gouvernement qui ne protège pas l'infracteur. Il y avait donc inutilité, suivant lui, à stipuler ce qui est un principe de droit universel. L'article 19 voulait que, dans les cas où quelques différends s'élevaient entre les parties contractantes, la République qui se croirait offensée s'abstint d'ouvrir des hostilités ou de commettre des actes de représailles, sans avoir auparavant présenté sa plainte, l'avoir justifiée et avoir exigé justice ou satisfaction. M. Elizalde estimait qu'entre peuples qui cherchent à établir entre eux des liens d'union, stipuler qu'ils ne se feront point la guerre sans exiger préalablement une explication ou une réparation, c'était faire une clause de ce que la raison et le respect de la moralité publique imposent naturellement et nécessairement.

Suivant lui le *traité continental* contenait des dispositions sur des matières qui ne pouvaient être l'objet de conventions internationales; l'instruction primaire, par exemple, les connaissances utiles, que les parties contractantes s'engageaient, par l'article 7, à étendre, à développer, à propager sur leurs territoires respectifs, en adoptant de concert les mesures propres à cette fin; le système uniforme de monnaies, de poids et mesures, de tarifs douaniers que les gouvernements des républiques contractantes s'engageraient à établir entre elles, au moyen de pactes particuliers. Ce sont là, disait M. Elizalde, des mesures très louables que chaque Etat doit prendre par soi-même, en majeure partie, et dont quelques-unes dépendent, d'ailleurs, de circonstances spéciales qui rendent impossible une législation internationale uniforme. Aussi le Pérou avait-il, en ce qui le concernait, modifié l'article 9, quant à l'égalisation des tarifs douaniers, parce qu'il comprenait que l'action d'un Etat pour se créer des revenus ne peut être limitée par des traités.

Les articles 20, 21, 22 avaient disposé que chacune des parties contractantes nommerait un plénipotentiaire, que tous ces plénipotentiaires réunis en congrès représenteraient les Etats de l'Union pour les objets du traité; le congrès se réunirait dans les capitales des Etats contractants, à tour de rôle. Il rentrait dans ses attributions d'offrir sa médiation dans les cas de différends survenus entre les Etats contractants et cette médiation ne devait pas pouvoir être refusée; mais il lui était interdit de prendre, comme matière de ses délibérations, des discordes intestines, les agitations intérieures des divers Etats de l'Union, ni de se concerter pour influencer sur ces mouvements par aucun genre de mesures. Suivant M. Elizalde, ce congrès serait complètement stérile. Les gouvernements américains disposés à fortifier entre eux leur union, devaient, pensait-il, employer les moyens que leur donnait leur action libre, pour faire passer dans leur législation propre les lois les plus favorables aux autres Etats; quant aux traités qu'ils seraient dans le cas de conclure, il n'était pas besoin d'établir un congrès de plénipotentiaires, dont le seul effet serait de paralyser et même de supprimer la libre action des gouvernements américains.

En résumé le gouvernement Argentin, dont M. Elizalde se disait l'interprète, était d'avis que parmi les principes fondamentaux et les classes d'ordre secondaire, contenus dans le *traité continental*, il y en avait de contraires au principe de la souveraineté de nation indépendante que chaque république américaine avait adopté comme base de son gouvernement; que les avantages réciproques stipulés entre les parties contractantes ne reposaient pas sur la base équitable d'une complète égalité; que les droits civils concédés réciproquement aux citoyens de chaque Etat, se trouvaient consignés dans les lois particulières de chacun de ces Etats, et qu'il n'était pas nécessaire de formuler en traités ce qui, étant matière de loi, faisait partie du droit international privé de presque tout le monde, avec des rares exceptions sur de seuls points de détail; que les grands principes relatifs aux agents diplomatiques, à la navigation, au commerce, aux droits des membres, etc., etc., étaient acceptés par le consentement universel et faisaient partie du code international du monde civilisé; que les avantages que les répu-

bliques américaines pourraient s'accorder par voie de privilège ou d'exception, étaient limités par les traités que chacune d'elles avait conclus; que l'abandon de quelques droits qui sont la défense du faible contre le fort aurait pour effet d'affaiblir l'union américaine, beaucoup plutôt que de la fortifier; que le petit nombre de stipulations d'intérêt pratique qui résulteraient de tout cela ne devait pas donner lieu à un traité continental, ni à une négociation collective; enfin, que si la République Argentine adhéraît à un traité de cette nature, elle désirerait y voir consignées certaines règles qui sont de vrai intérêt américain et qui auraient pour objet les voies terrestres de communication d'usage commun, la navigation des fleuves intérieurs, la propriété des inventions et des œuvres littéraires, le patronat, la liberté des cultes et autres points de même ordre: enfin, et principalement, qu'elle voudrait voir consacré le principe de la « citoyenneté naturelle, » qui, selon M. Elizalde, est la base de l'avenir et la sécurité du présent, pour les Etats américains. La note du ministre des relations extérieures de la République Argentine se terminait par des protestations de sentiments fraternels et sympathiques pour les gouvernements du Pérou et des autres républiques américaines; mais c'était un refus d'adhérer, commenté, expliqué, développé par une critique à fond.

Peu de temps après, dans une nouvelle note, le ministre cherchait à rectifier certaines de ses affirmations un peu trop absolues, et s'en tenait à cette phrase vague: « le gouvernement Argentin, fidèle aux traditions du peuple qu'il représente, suit la politique qu'ont suivie les grands hommes qui ont fondé les institutions démocratiques en Amérique, après avoir assuré son indépendance. » Il persistait à conseiller d'abandonner l'idée d'un Congrès américain, impossible et inutile, et de contracter de préférence des traités d'alliance pour la défense et la sécurité communes.

Appréciation du traité Continental.

Quoique M. Elizalde ait mis en relief, avec beaucoup de justesse d'appréciation, les points faibles du *traité continental*, pour être équitable il faut reconnaître que ce traité était, sous certains rapports, plus complet et plus libéral que le traité de Confédération de 1847. Il établissait des bases suffisamment larges pour l'échange de produits entre les divers Etats; il accordait aux publications au moyen de la presse, s'échangeant d'un Etat à l'autre, des franchises plus amples; il déclarait libre la marchandise neutre à bord des navires ennemis, à l'exception de la contrebande de guerre; il proclamait l'action commune du gouvernement pour la diffusion de l'enseignement primaire et des connaissances utiles; il indiquait la nécessité d'adopter un système uniforme de monnaies, de poids et mesures, de tarifs douaniers. Au fond, c'était l'idée des traités et conventions de 1847, étendue, élargie, développée dans un sens plus libéral, en 1856. Ce n'était pas encore l'idéal rêvé par les fervents de l'union latino-américaine. Il laissait de côté la question de la nationalité des fils d'étrangers dans les républiques du nouveau-monde; il ne parlait pas de réclamations étrangères non fondées sur le droit des gens; il ne proclamait pas le principe sentimental que tous les Américains sont citoyens d'une patrie commune; il n'annonçait point le principe du respect de la propriété privée dans les guerres maritimes. Tout cela constituait des lacunes aux yeux des enthousiastes d'unité; mais on n'arrive pas du premier coup aux résultats qui seront peut-être le lot de l'avenir. Les clauses du *traité continental* étaient un pas fait en avant, depuis le congrès de 1847.

On a reproché au *traité continental* d'avoir été inspiré par son esprit hostile contre les Etats-Unis d'Amérique, mais ceux qui lui ont fait ce reproche oublieraient, sans doute, que l'époque de ce traité fut celle des expéditions des filibustiers de l'Amérique du Nord dans l'Amérique Centrale. Le véritable côté faible du traité de 1856 était l'insuffisance de ses dispositions, en ce qui concernait le but même de la négociation: l'union, la ligue, l'action commune. Qu'on lise attentivement ce traité, on y trouvera beaucoup de détails sur des points secondaires, et très peu d'articles sur le bien qui doit relier les différents Etats contractants. Le traité de Confédération de 1847 avait tout sacrifié à l'action commune, au « casus fœderis » et à ses suites; il avait constitué un Congrès robuste de plénipotentiaires; il avait établi un système d'alliance défensive énergique. Le *traité continental* passe légèrement sur ce point indispensable, sans lequel il n'y a pas de ligue, pas d'union. Son Congrès de plénipotentiaires est, pour ainsi dire, sans attributions.

On ne sent point là l'unité, mais la diversité, et, par conséquent la faiblesse. Aussi, quand M. Elizalde accusait les négociateurs d'avoir fait une œuvre qui supprimait les différents Etats américains, les diverses entités, sa critique allait au delà de ce qui était. Il ne s'agissait pas, dans le traité, de créer une entité unique, mais de réunir par des liens plus ou moins étroits les entités différentes, dans un but de défense commune. Telle était la vraie mission des négociateurs, et qu'ils n'ont pas remplie. Un autre grave défaut de la négociation de 1856, a été de soumettre le *traité continental* à l'approbation de chacun des gouvernements intéressés, qui a pu y introduire, à sa guise, différentes modifications. C'est ainsi que le Pérou ne l'a ratifié qu'en altérant ce qui avait été décidé sur l'uniformité de la législation douanière. Il en est résulté une grande incertitude qui a nécessairement empêché bien des adhésions. En somme, les protestations d'enthousiasme ne manquèrent pas; plusieurs républiques déclarèrent qu'elles étaient disposées et prêtes à entrer dans une ligue permanente, mais l'opinion générale fut que le *traité continental* était insuffisant; on se retrancha derrière cette insuffisance, tout en répétant qu'il était urgent et d'importance vitale de réaliser la ligue américaine.

P. PRADIER-FODERÉ.

(à suivre.)

Le Canal de Nicaragua

On a déjà annoncé que M. Perry Belmont avait préparé un contre-rapport en opposition avec le rapport de la majorité du comité des affaires étrangères de la chambre des représentants, approuvant l'incorporation de la compagnie du canal de Nicaragua, et garantissant un minimum de 30/0 d'intérêt sur un capital de \$75,000,000. Le rapport de M. Belmont a été présenté le 12 décembre dernier à la chambre des Etats-Unis et a causé une très vive impression parmi les partisans et parmi les adversaires du projet. Il examine d'abord au point de vue financier la situation qui serait faite aux Etats-Unis par la concession de cette garantie qui rendrait le gouvernement solidaire d'une entreprise dans laquelle il ne lui serait réservé qu'une part insuffisante de direction et de contrôle. Puis il ajoute que, quand même les objections qui naissent de ces considérations seraient aplanies, il resterait un obstacle insurmontable dans les dispositions de l'article 51 de l'acte de concession du gouvernement du Nicaragua, lequel est ainsi conçu :

Article 51. — Les contractants s'engagent réciproquement, si le Nicaragua le juge désirable, à prendre telles mesures qu'il conviendra auprès de tels gouvernements d'Amérique et d'Europe qu'ils désireront engager à garantir la neutralité du canal, pour solliciter les conventions nécessaires basées sur le traité Clayton-Bulwer.

Après avoir rapporté ce texte, le rapporteur demande comment les conséquences qui en dérivent pourraient se concilier avec l'attitude prise par le gouvernement des Etats-Unis relativement au traité Clayton-Bulwer. « — La concession du Nicaragua, dit-il, qui rappelle le traité Clayton-Bulwer et stipule une garantie de neutralité par les puissances européennes, a été signée le 24 avril 1880; mais le 24 juin 1881, et probablement par ordre du président Garfield, des représentations positives ont été faites par le département d'Etat au gouvernement de la Grande Bretagne relativement au traité Clayton-Bulwer, et aussi aux principales puissances d'Europe touchant la position que le gouvernement des Etats-Unis se croirait obligé de prendre à l'égard d'un gouvernement européen quelconque, qui s'engagerait à garantir la neutralité du canal interocéanique alors projeté à travers l'isthme de Panama. Ces représentations ont été, les 10 et 29 novembre 1881, répétées, et confirmées avec plus de force par le département d'Etat, après l'accession du président Arthur au pouvoir. »

Le rapporteur passe ensuite en revue tous les incidents diplomatiques relatifs aux différents projets de transit interocéanique, et de cet aperçu historique il résulte clairement que non seulement la politique d'exclusion, pompeusement qualifiée du titre de « politique américaine » affichée depuis que le projet de Panama est entré dans la voie pratique, n'est pas la politique traditionnelle des Etats-Unis, mais encore qu'elle est en contradiction formelle avec la lettre et l'esprit de tous les gouvernements précédents.

Le rapporteur cite encore à l'appui de cette assertion l'article 6 de la concession du Nicaragua, où il est dit :

L'entrée du canal sera rigoureusement interdite aux vaisseaux de guerre de telles nations qui pourront être en guerre avec le Nicaragua, ou avec un Etat quelconque de l'Amérique centrale. Le Nicaragua s'efforcera d'obtenir de toutes les puissances une garantie de la neutralité du canal et d'une zone le long de son parcours, ainsi que du littoral des deux océans, dont l'étendue sera fixée dans les conventions.

Le bill rapporté par M. Kasson, dit M. Belmont, ne tient aucun compte des traités actuellement existants soit entre les Etats-Unis et le Nicaragua, soit entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Cependant de récents événements accomplis en Orient démontrent l'importance vitale pour les Etats-Unis de considérer la situation, au point de vue de ce qu'on appelle la loi internationale, d'un canal qui, comme le canal de Suez et les canaux projetés de l'Amérique centrale, réunit deux grandes mers publiques, en passant par le territoire d'un seul Etat, ou de deux Etats d'importance secondaire, et qui appartient en toute propriété à une compagnie commerciale dont le domicile est dans un pays autre que celui où est situé le canal.

Partant de cette donnée, l'auteur examine d'abord, au point de vue international le traité colombien de 1846, qui est le premier en date des traités concernant le transit interocéanique ; puis le traité Clayton-Bulwer, de 1850, et finalement le traité du Nicaragua, de 1867. Il rappelle les négociations infructueuses qui ont eu lieu à diverses reprises, depuis les présidents Pierce et Buchanan, pour modifier la situation créée par le traité de 1846. En 1860, le dernier de ces présidents avait virtuellement amené l'Angleterre à consentir une convention qui dégageait le Nicaragua de toute ingérence anglaise ; mais la guerre civile coupa court aux négociations, et il n'en fut plus question jusqu'en 1868. A partir de là, à commencer par les démarches de M. Seward, suit une série d'incidents qui consacrent à nouveau le principe de l'intervention des puissances européennes dans la garantie de neutralité et le contrôle politique d'un canal interocéanique. Plus tard, M. Fish s'occupe de cette question sans aboutir à aucun résultat pratique. M. Evarts, sous le président Hayes, ne peut empêcher la concession de la Colombie à M. Wyse, et enfin intervient la convention négociée entre M. Trescott et le général Santo Domingo, que le sénat de Bogota refuse de ratifier. C'est alors que M. Blaine se livre à ces ridicules démonstrations vis-à-vis de la Grande-Bretagne, qui lui valent la dédaigneuse et humiliante leçon du Foreign-Office.

En rappelant ces incidents, dont nous nous bornons à indiquer ici sommairement les traits principaux, M. Belmont renverse radicalement le système sur lequel est basé le projet rapporté par M. Kasson, suivant lequel les Etats-Unis s'engageraient implicitement à inviter les gouvernements d'Europe à se joindre à eux pour établir un contrôle politique commun sur le canal, « par des conventions basées sur le traité Clayton-Bulwer. »

Il se demande ensuite ce qu'il faudrait entendre par le mot de neutralité, et il démontre qu'il serait extrêmement difficile de prévoir toutes les complications qui pourraient naître des diverses interprétations qu'il impliquerait suivant les éventualités sans fin qui pourraient se produire. « — Si malheureusement, dit-il, la guerre était déclarée entre les Etats-Unis et le Brésil, par exemple, les vaisseaux armés des Etats-Unis devraient-ils être exclus du transit par le canal ? En cas de guerre entre le Nicaragua et le Chili, les vaisseaux de guerre du Nicaragua seraient-ils exclus du transit par le canal ? De même, dans une guerre entre les Etats-Unis et le Chili, l'interdiction s'appliquerait-elle à la marine des Etats-Unis ? Il me semble que ces éventualités, et bien d'autres encore, mériteraient une considération attentive avant que les Etats-Unis contractassent les obligations qui sont demandées. »

Enfin le rapporteur appelle l'attention sur la situation qui serait faite aux Etats de l'Amérique du Sud. « — Le canal projeté, dit-il, serait construit entièrement dans la juridiction du Nicaragua, exactement comme le canal de Panama se construit dans la juridiction des Etats-Unis de Colombie. Les Républiques hispano-américaines et les gouvernements situés au Sud de nous, sont profondément intéressés dans un canal isthmique, et leurs aspirations relativement au contrôle politique d'un tel canal ont droit aux égards bienveillants et même généreux du gouvernement des Etats-Unis. Il appartient certainement à ce gouvernement, comme le plus puissant, dans sa force actuelle et dans ses possibilités futures, de tous les gouvernements de ce continent,

de traiter ses voisins du Sud suivant un principe de justice si parfait et si absolu qu'il défie toute critique raisonnable. »

Projet d'un réseau de chemins de fer au Brésil.

Le gouvernement du Brésil a fait, pendant ces dernières années, tout ce que comportaient les ressources financières du pays, en faveur du développement du réseau des voies ferrées, de manière à rapprocher du consommateur les centres producteurs et à en créer de nouveaux où les conditions naturelles offrirent des éléments de prospérité jusqu'ici peu mis à profit par suite du manque de transports.

Dans le rapport présenté au Parlement, pendant son passage au ministère de l'Agriculture, M. le conseiller José Antonio Saraiva, avec la largesse de vues d'un homme d'Etat patriote, déclara que pour atteindre ce but, « il était nécessaire d'organiser une carte itinéraire qui surbordonnât ce moyen de transport à un plan général, utilisant, autant que possible, les lignes déjà établies comme tronçons d'autres qui les prolongeraient et les ramifieraient, mettant à profit les grands parcours navigables des fleuves, suivant ce que conseilleraient, d'un côté, les conditions techniques des terrains, et de l'autre, celles de la production existante déjà, ou à créer. »

Le même ministre déclara que la rente du Brésil augmente annuellement de cinq mille contons de réis, sans qu'il soit nécessaire, pour obtenir ce résultat, d'opérer de profondes modifications dans le régime actuel des impôts, et cette prévision, fondée sur l'expansion de la richesse, est le résultat des observations faites sur la progression de la rente et a, en sa faveur le développement des voies ferrées qui se généralisent au Brésil.

Par suite de la rigoureuse économie qui a présidé à la construction des derniers chemins de fer, et en appliquant chaque année au réseau des voies ferrées 40 % de cette somme, c'est-à-dire deux mille contons de réis destinés aux intérêts ou garanties de capitaux, il serait possible de construire en dix ans dix mille kilomètres, plus ou moins, de voies de communications perfectionnées, représentées par des chemins de fer et des services à vapeur sur les fleuves navigables.

L'ébauche du projet, pour un réseau de voies de communications de cette catégorie, a été faite par un des ingénieurs brésiliens des plus remarquables, M. Honorio Bicalho, ancien élève de l'Ecole des Ponts et Chaussées de Paris, directeur de l'administration des travaux publics ; ce projet servira probablement de base aux études qui doivent fixer définitivement le plan des lignes principales sur lesquelles doivent s'embrancher les lignes d'intérêts locaux.

L'illustre ingénieur met à profit les voies naturelles offertes par les nombreux fleuves du Brésil, et relie entre eux les bassins de l'Amazone, Tocantins et Araguaya, Sao Francisco et Paraná, et par conséquent toutes les provinces de l'Empire, au grand bénéfice, non seulement de la diffusion du progrès dans toutes les directions du vaste territoire brésilien, mais encore pour la sécurité des frontières.

Par la loi n. 2450 du 24 septembre 1873, le gouvernement Impérial est autorisé à concéder des subventions kilométriques ou des garanties d'intérêt ne dépassant pas 7 % par an, aux compagnies qui se proposeraient de construire dans différentes provinces des voies ferrées qui serviraient de communication principale entre les centres producteurs et ceux d'exportation, et à cautionner de semblables garanties concédées par des lois provinciales ; le total des capitaux représentés par les concessions faites en vertu de la même loi, ne pouvant pas excéder cent mille contons.

En vertu de cette autorisation, le gouvernement a cautionné les garanties d'intérêts concédées par les gouvernements provinciaux à différentes compagnies qui s'étaient chargées de la construction de voies ferrées. L'extension représentée par ces concessions est, approximativement, de 4,900 kilomètres.

La largeur maximum du Brésil est d'environ 2,500 kilomètres ; à peu près au milieu de cette distance, coulent, dans la direction du nord au sud, les fleuves Tocantins et Araguaya.

La vallée du Sao Francisco se trouve séparée de ces fleuves par une chaîne de montagnes de peu d'élévation.

Un chemin de fer qui reliera les bassins du Tocantins et du Sao Francisco, aura une extension de 293 kilomètres ; par la jonction de cette ligne à la partie navigable de

l'Araguaya, Goyaz sera mis en communication avec la capitale de la province de Bahia. Cette voie sera un rameau important du *Grand Est-Ouest* qui se prolonge à plus de 1,000 kilomètres en ligne droite au delà du centre de l'Empire brésilien.

Au moyen de la navigation des fleuves Tocantins et São Francisco et d'un chemin de 600 kilomètres d'extension, plus ou moins, qui reliera le haut au bas Tocantins ou à Belem du Pará, on aura une grande ligne centrale mixte, formant la première partie continue du *Grand Central Nord* pour les communications générales de la capitale de l'Empire et des provinces du Sud avec celles du Nord.

Au moyen du réseau de voies ferrées de la province de S. Paulo, déjà en communication avec la ville de Rio de Janeiro, en se reliant au bassin navigable du Paraná, fleuve qui se trouve situé dans la ligne centrale de communications avec le sud; et, faisant partir des bords de ce fleuve un chemin de fer qui, s'embranchant sur celui de Paranagua, irait rencontrer celui de la province de Rio Grande do Sul, on formerait ainsi la ligne de communications générales *Grand Central Sud* qui ne dépasserait pas en extension 900 kilomètres, approximativement.

Du haut Paraná, où vient aboutir la ligne *Grand Central Sud*, doit partir une ligne de communication qui ira à la recherche de la vallée du Paraguay.

Cette ligne pourra suivre les fleuves Ivinheima et Brillante jusqu'à Sete Voltas, et se rendre de là à Miranda au moyen des fleuves Mondego et Paraguay, et s'embrancher ensuite par une petite section de voie ferrée, entre les parties navigables des fleuves Jaurú et Guaporé, avec le chemin de fer de Madeira à Mamoré. Elle pourra également suivre par les fleuves Sucuryú et Pecquiry, reliés par une voie ferrée, ou encore par les hauts plateaux de la vallée du Paraguay, dans la division des eaux de l'Araguaya. L'étude de ce tracé offre un grand intérêt; dans les sources des trois fleuves Sucuryú, Cayapó, et Tecquiry ou Tiquary, doit se trouver la clef des communications des trois grands bassins principaux du Brésil, à savoir ceux du Paraná, de l'Araguaya et du Paraguay. De là, on communiquera avec les frontières du Paraguay par la navigation de São Lourenço.

Par n'importe lequel de ces tracés, que l'on devra étudier pour fixer la préférence, on atteindra au moyen d'un tronçon terminal de voie ferrée, la ville de Matto-Grosso dans la province de ce nom.

Cette ligne, sera celle du *Grand Nord Ouest* et, par la navigation de Guapore et Mamore, et du chemin de fer entre le Madeira et Mamoré, on ira jusqu'au bassin navigable de l'Amazone, embrassant de cette forme dans son réseau toutes les frontières de l'Empire du Brésil.

Les quatre grandes lignes décrites sommairement dans l'ébauche de projet organisé par l'ingénieur brésilien et recommandé au Parlement, représentent un développement total de près de 10.000 kilomètres de voies de communications principales conduisant à l'Océan Atlantique.

En conséquence de la grande extension des fleuves navigables, mise à profit, et en admettant le coût moyen de 50 contos par kilomètre de voie ferrée, coût un peu inférieur à la moyenne indiquée dans la loi n. 2450, on a comme capital à garantir pour la construction de ces mêmes lignes, une valeur de 13 contos par kilomètre de ligne mixte, ce qui, pour un capital égal représentera un développement quatre fois supérieur à celui qu'on a obtenu en appliquant la loi citée.

D'un autre côté, il suffira d'appliquer à la construction de ces lignes un revenu liquide kilométrique de près du quart de celui exigé par la loi n. 2450, pour que l'Etat se trouve dispensé du paiement de la garantie d'intérêts.

Il faut prendre également en considération que, par le fait de l'emploi d'un capital moindre dans la construction de ces lignes mixtes, on aura, en compensation, à payer une somme moindre pour la garantie d'intérêts. Ces conditions permettront d'établir des tarifs réduits, qui compenseront en quelque sorte le manque de moyens de transport plus rapides, que les intérêts actuellement créés dans les régions qui seront servies par les mêmes lignes ne comportent pas encore.

L'illustre auteur de cette ébauche de projet entend qu'il est préférable, pour l'exécution des grandes améliorations indiquées plus haut, d'avoir recours à l'adjudication publique, accordant la préférence à égalité de conditions aux compagnies déjà organisées.

Les études définitives doivent être faites par l'Etat, et les frais qu'elles nécessiteront ne devront pas occasionner de dépenses à l'Etat, mais être prélevés sur le capital garanti.

La valeur des études des chemins mentionnés dans ce projet, qui doivent être achevés dans un délai de 4 à 5 années, sera supérieure à 3 mille contos.

Les conséquences que doit produire un réseau perfectionné de communications par rapport à la richesse, au progrès, au développement et à l'intégrité du territoire de l'Empire Sud-Américain, n'échapperont pas aux personnes qui s'occupent de questions économiques et qui connaissent la richesse du sol du Brésil.

(PUBLICATION OFFICIELLE)

Le Centenaire de Bolivar à Paris.

Nous croyons utile de reproduire ici les noms des membres de la

Junta Directiva de la Biblioteca Bolivar:

Presidente: J. A. Carillo y Navas;

Vice-Presidente: Pedro S. Lamas;

Tesorero: L. Theodor Ravelo;

Secretario: M. Gonzalez de la Rosa.

MIEMBROS FUNDADORES

República Argentina: Alejandro Paz;

Colombia: Angel Cuervo, — D^r J. Triana, — Pedro F. del Castillo, — Cenon Sanchez, — Rufino Cuervo;

Ecuador: Juan José Flores, — D^r Juan Montalvo;

Méjico: Eugenio Michell, — Juan Gamboa Guzman, — Benito Juárez;

Perú: D^r Luciano B. Cisneros, — D^r Concha, — La Fuente, — D^r Enrique Perla;

Venezuela: D^r M. A. Troconis, — D^r Hilarion Antich, — D^r Modesto Urbaneja, — General Luciano Urdaneta.

Las personas que deseen contribuir a esta empresa patriótica, se servirán dirigir su contingente, sea en dinero o en libros, á la secretaria de la Junta (59, rue de Lille), al Presidente de la misma (10, rue de Strasbourg), o al tesorero (15, rue Lammenais).

Par résolution de la *Junta*, les communications suivantes viennent d'être adressées aux membres hispano-américains du corps diplomatique résidents à Paris.

SECRETARIA

DE LA

Biblioteca-Bolivar

59, rue de Lille

PARIS

Paris, 9 de Enero de 1883

Señor Ministro plenipotenciario de la Republica de....

Señor,

Con fecha 1^o de Junio del pasado año, el Sr D. J. A. Carillo y Navas, iniciador y actual presidente de la « Junta Directiva de la Biblioteca Bolivar, » tuvo el honor de dirigirse á V. E. y á los demas agentes diplomáticos de las Repúblicas Americanas residentes en Paris, solicitando la cooperacion de sus respectivos gobiernos, para la fundacion en esta capital de una Biblioteca que llevase el nombre de Bolivar y que debe inaugurarse el 24 de julio próximo, dia en que debemos celebrar el centenario del nacimiento del Libertador.

Lo que comenzó por ser un mero proyecto, es hoy una realidad, y desde hace dos meses funciona la Junta Directiva de dicha Biblioteca, en cuyo seno se encuentran americanos de todas nacionalidades y matices, pues toda idea de partido ha sido excluida al organizarre esta obra patriótica. La Junta ha comenzado ya á recibir las mas honrosas y eficaces adhesiones, no solo de la colonia americana de Paris, sino de algunos Gobiernos; y en vista de los favorables resultados ya obtenidos, puede asegurarse que el dia del Centenario realizaremos nuestro propósito, abriendo al publico europeo las puertas de la Biblioteca Americana, con el gloriosa nombre de Bolivar en su frontispicio.

V. E. verá en el adjunto prospecto los demas pormenores respecto á la organizacion de nuestra Junta Directiva; y como apenas contamos con seis meses disponibles, y carecemos de la especial y efectiva cooperacion de todos los gobiernos americanos, el infrascripto secretario ha sido encargado por la Junta de dirigirse al gobierno de V. E.

por su digno organo, para suplicarle que nos remita à la mayor brevedad posible los documentos oficiales, libros y otros elementos con que se digne coadyuvar à la fundacion de la Biblioteca-Bolivar.

Con sentimientos de alta consideracion, tengo el honor de ofrecer à V. E. las seguridades de mi profundo respeto.

M. GONZALEZ DE LA ROSA,
Secretario

La Junta a nommé des représentants dans toutes les Républiques américaines, dans le but de coopérer à la plus brillante réalisation de cette entreprise éminemment patriotique.

Voici les lettres de nomination ; dans notre prochain numéro nous publierons la liste des personnes auxquelles elles viennent d'être adressées :

SECRETARIA
DE LA
Biblioteca-Bolivar
59, rue de Lille
PARIS

Paris, 9 de Enero de 1883

Señor don.....

Señor,

Me permito adjuntar a Vd un prospecto de la fundacion en esta capital de una Junta Directiva consagrada à promover el establecimiento en Paris de una Biblioteca Americana, que llevará el nombre de Bolivar, y que debe instalarse el 24 de julio proximo, dia en que celebraremos el Centenario del Libertador.

Para llevar à cabo esta gran idea necesitamos del apoyo de todos y de cada uno de nuestros compatriotas en todas las Repùblicas Americanas ; és, pues, indispensable que en cada una de ellas haya un centro ó delegacion que se encargue de reunir los libros ó fondos con que se quiera cooperar à la realizacion de nuestro proyecto.

La Junta Directiva de la Biblioteca-Bolivar ha buscado en cada República algunas de las personas mas entusiastas, competentes y respetables para delegarles todos sus poderes con este objeto cerca de gobiernos, asociaciones y particulares, y entre ellas se ha fijado en vd para que, individual ó colectivamente (como lo crean mas oportuno) con los Srs.... se digne arbitrar los medios mas prontos y eficaces para remitir à la Biblioteca las publicaciones americanas o fondos con que sus compatriotas quieran contribuir à nuestro establecimiento de un modo digno en la capital de Francia.

Las remesas de libros es de desear que se hagan à la mayor brevedad, para que puedan llegar à Paris siquiera un mes antes del 24 de julio, dia del Centenario y de la inauguracion de la Biblioteca-Bolivar. Los envios y comunicaciones pueden hacerse por conducto de las respectivas legaciones ó directamente a casa de nuestro presidente Sr. D. J. A. Carillo y Navas, 40, rue de Strasbourg, Paris, mientras nuestra Junta consigue instalarse en un local definitivo.

El infrascripto aprovecha esta oportunidad para dar a vd. anticipadamente las gracias por su cooperacion, y tiene el honor de suscribirse de vd. su mas atento S. S.

M. GONZALEZ DE LA ROSA,
Secretario

Courrier d'Amérique.

République Argentine. — Les travaux de construction de la nouvelle capitale de la province de Buenos-Aires se poursuivent activement.

« La Plata », comme nous l'avons déjà dit, sera une des plus belles cités de l'Amérique ; elle gardera éternellement le souvenir de son fondateur, le gouverneur actuel de la Province, dont l'énergie et la persévérance ont triomphé de tous les obstacles.

La banque de la Province a déjà établi une succursale à « la Plata ; » le palais du gouvernement ainsi que plusieurs autres bâtiments publics sont actuellement en construction.

— Les travaux de construction des chemins de fer Andino, Central Norte, Trasandino, Ouest de Buenos-Aires, Sud de Buenos-Aires, etc., se poursuivent avec l'activité habituelle.

Des navires chargés de matériaux arrivent toutes les semaines au Rosario, à Buenos-Aires et à Bahia Blanca.

Nonobstant que six et huit mille émigrants arrivent tous les mois, les bras sont toujours insuffisants pour les travaux de construction des chemins de fer et pour le labourage des champs.

— Dans le mois de novembre, 7,750 émigrants ont débarqué à Buenos-Aires. D'après les calculs du département d'émigration, le chiffre total de l'immigration pendant l'année 1882 dépassera celui de 52,000.

On espère, d'après le mouvement des derniers mois de l'année, qu'en 1883 on comptera 80,000 immigrants. C'est quelque chose, mais ce n'est pas encore assez.

— Le conflit électoral de Santiago del Estero a trouvé une solution pacifique et constitutionnelle. Le nouveau gouverneur élu a pris possession de son poste le 1^{er} décembre.

— Le gouvernement national a déclaré libre pour le commerce extérieur le port de Santa-Cruz, sur la côte patagonienne. Cette résolution est appelée à faciliter énormément le peuplement de cette riche région argentine.

— Des propositions ont été soumises au gouvernement pour la construction d'une nouvelle ligne télégraphique entre Buenos-Aires et Montevideo, et d'une ligne téléphonique entre ces deux capitales.

— M. Carlos Calvo y Capdevila, fils de l'éminent M. Charles Calvo, membre de l'Institut, vient d'être nommé ministre Argentin près le gouvernement de la Colombie.

C'est, assurément, une nomination qui honore également le gouvernement qui l'a faite et le citoyen distingué qui en est l'objet.

M. Calvo y Capdevila, ancien Consul Général de la République Argentine à Londres, qui a occupé dernièrement une haute position dans le ministère des affaires étrangères à Buenos-Aires, saura représenter dignement son pays, nous en sommes convaincus.

— Un citoyen distingué, le D^r Manuel Augusto Montes de Oca, vient de mourir à Buenos-Aires, quelques semaines après son arrivée d'Europe, où il était venu chercher en vain le rétablissement de sa santé.

Le D^r Montes de Oca était homme de science, médecin remarquable, et homme politique qui avait fait montre d'un caractère indépendant, d'une intégrité inébranlable, d'un esprit profond et patriotique.

Sa mort a produit à Buenos-Aires et dans toute la République une impression douloureuse.

À Paris, cette nouvelle a ému profondément les amis et les admirateurs du D^r Montes de Oca ; ils ont voulu témoigner à sa famille leur profond regret par cette perte irréparable. M. Mariano Balcarce, le digne représentant argentin à Paris, et MM. Santiago Larrosa, Miguens et Crisol invitèrent les compatriotes et amis du D^r Montes de Oca à assister à une messe qui fut célébrée dans l'église de la Madeleine le 8 de ce mois. Avant de quitter le temple, une lettre de condoléance adressée à sa famille fut signée par les personnes qui s'étaient empressées de prendre part à cette manifestation, due à la mémoire d'un ami regretté et d'un citoyen éminent de la République.

Voici cette lettre :

Paris, Enero 8 de 1883.

SEÑORA DOÑA CÁRMEN MIGUENS DE MONTES DE OCA

Buenos-Aires

Distinguida Señora,

Los amigos y compatriotas de su finado esposo el D^r Manuel A. Montes de Oca, unidos por el profundo sentimiento que nos causa la perdida del noble amigo, del distinguido médico y del patriota eminente, tenemos el honor de enviar à vd nuestros pésames sincéros por tan infausto acontecimiento, y nuestros fervientes votos por que el Todo-Poderoso conceda à vd, así como à los demas deudos, la resignacion que necesitan.

« Solo los buenos son amados », I si cade señora, algun consuelo para su alma dolorida, lo hallará vd, sin duda, en la certidumbre del recuerdo que deja en cuantos conocieron el ilustre muerto, su carácter bondadoso y su esperitu elevado.

Somos de vd, señora, afectísimos amigos y S. S.

Q. B. S. M.

M. Balcarce.
Santiago Larrosa.
Eduardo Ybarbalz.
Martin Miguens.

Miguel Crisol.
Enrique E. del Arca.
Juvencio Z. Arce.
Profesor Ch. Lasegue.

Doctor Blum.
Manuel del Carril.
Máximo de Elía.
J. J. Vidiella.
Familia de Manigot.
Juan Cruz Varela.
Cármén C. de Varela.
Marciano Casajemas.
A. G. Moreno y Sra.
Agustín de Elía.
Higinio Vallejos.
Cárlas E. de Alvear.
José C. Paz.
Arturo Uriarte.
J. Vignal.
R. Alais.
A. Astoul.
J. C. Varela (hijo).
Fernando Perez.
Vicente R. Peralta.
Camilo Jorge de Oliveira.
Dalmiro Varela.
Pedro S. Lamas.
Jorge Atucha.
Adolfo Valdez.
Pedro Magdaleno.
Maria D. de Miguens.
Maria Balcarce.
Ynes Crisol.
Rosa Crisol.
Justa L. del Arca.
Petrona Crisol.
Elina Crisol.
Martina Crisol.
Federico A. de Toledo.
Gabriel A. Laspiur.
José Luro.
Luis Dorado.
Hector Varela.
Eduardo Calvo.
Belisario Peró.
J. C. Castex.
O. Bemberg.
Ch. Servian.
Juan Crisol.
José F. de Zavalía.
Vicente T. Martinez.
Juan F. Crisol.

Ricardo Chenaut.
Gustavo Manigot.
Eduardo Astoul.
Angel M. Mendez.
José F. Ledesma.
José Marcó del Pont.
Fernando Gutierrez de Estrada.
G. Bonnemazon.
Antonio M. Marquez.
J. Mendilaharsu.
Teodoro Roviralta.
J. Vassilicos.
J. de Guerrico.
J. Santa-Maria de Alais.
R. Housset.
C. de Mendeville.
Magdalena E. de Ezcurra.
Margarita Chenaut.
Dolores Cabirau.
Emilia G. de Crisol.
Magdalena R. M. de Elía.
Agustina O. de Lamas.
Marta Cueto.
Emilia Villate de Roquet.
Valeria C. de Cárdenas.
Sara S. de Chenaut.
Adela S. de Favier.
Maria B. de Perez.
Maria G. de Guerrico.
Ysidora Perez.
Y. A. de Vignal.
Rosa Rojo.
Maria Luro de Chevalier.
Urbana Rojo.
Matilde Luro.
Emma Chevalier.
M. Adela Atucha.
Angélica Mendez.
Raquel Cárdenas.
Delfina Mendez.
Margarita M. de Quaranta.
Delfina C. de Perez.
Juana P. de Luro.
Josefa A. de Vassilicos.
Celina O. B. de Marcó del Pont.
Coloma V. de Aramayo.

Bolivie. — Le vice-président de la République avait soumis au congrès les projets suivants :

1^o Une concession à accorder à MM. Rosello et Aurecocha pour l'établissement d'une ligne télégraphique joignant La Quiaca à La Paz, avec des embranchements vers Sucre, Cochabamba et Huanchaca, et d'une voie ferrée qui serait le prolongement du chemin de fer central Argentin allant se terminer à La Paz, avec des embranchements secondaires vers Sucre et Potosí.

2^o Une demande de monopole faite par le colonel J.-E. Church pour établir un service de navigation à vapeur sur les affluents du *Madera* et du *Purus*.

3^o Concession à M. Napoléon Peró d'un chemin de fer à construire entre les ports d'Antofagasta et les mines de Huanchaca.

4^o Divers projets de moindre importance sur l'organisation des banques; la procédure criminelle en matière politique; la réorganisation de la Cour des Comptes; l'établissement d'écoles officielles aux divers degrés dans tous les départements de la République.

— Les Chambres boliviennes ont élevé M. Montero, vice-président du Pérou, chargé du pouvoir exécutif, à la dignité de général des armées de Bolivie.

— Le Chili n'ayant pas voulu admettre dans les conférences pour traiter de la trêve autorisée en principe par le congrès, l'intervention des délégués péruviens, la Bolivie a déclaré qu'étant décidée à ne pas traiter séparément, on ne saurait donner des suites aux pourparlers initiés.

Cette attitude de la Bolivie est aussi noble que chevaleresque. Nous savions bien que le gouvernement du général Campero ne s'éloignerait pas du chemin du devoir et de l'honneur. C'est ainsi, également, que si demain on annonçait qu'il s'était décidé à traiter sans l'intervention du Pérou, nous engagerions nos lecteurs à avoir encore confiance dans la politique du gouvernement bolivien : il fera son devoir

jusqu'au bout et maintiendra la solidarité de sa cause avec celle de Pérou, jusqu'au jour où il se croira dégagé de ses compromis envers son allié; et ce jour-là, s'il arrive jamais, il prouverait qu'il ne s'était pas écarté, non plus, du devoir de remplir ses engagements dans la mesure des forces humaines, sans méconnaître la force des événements, consultant le premier et le plus grand de tous les devoirs, celui de sauvegarder l'honneur et les intérêts permanents de la patrie.

— Les chambres n'ont fait, au sujet de la trêve avec le Chili, qu'émettre un vœu, laissant au pouvoir exécutif la manière de diriger les négociations.

Voici les termes de l'ordre du jour voté par le Sénat le 31 octobre dernier.

« Le Sénat national, confiant que le pouvoir exécutif négociera une trêve avec le Chili, se mettant préalablement d'accord avec le Pérou pour traiter conjointement ou séparément, et sans perdre en attendant l'opportunité favorable pour négocier la paix, passé à l'ordre du jour. »

L'ordre du jour de la Chambre des députés est encore moins explicite; la voici :

« La Paz, 7 novembre 1882.

« La Chambre des députés, de conformité avec le message présidentiel et les documents envoyés par le pouvoir exécutif, croit qu'il est convenable de maintenir la politique de la constitution nationale de 1881, pendant les négociations d'un traité de trêve ou de paix, ayant en vue les engagements internationaux avec le Pérou. »

C'est bien vague et un peu confus.

On comprend bien, d'ailleurs, qu'après huit jours de sessions secrètes et de tiraillements bien naturels, — les représentants du peuple étant très divisés au sujet des questions — paix ou guerre, — trêve avec l'accord du Pérou ou traitée séparément, — les différents partis soient tombés d'accord sur des rédactions comme celles qu'on vient de lire, qui peuvent être interprétées dans un sens ou dans l'autre par le pouvoir exécutif.

— Le gouvernement avait soumis aux chambres le traité signé avec l'Empire du Brésil, le 15 mai dernier. Ce traité est complémentaire des dispositions de l'article 9 du traité du 27 mars 1867, relatif à la navigation du *Madera* et du *Mamoré*, affluents de l'Amazone.

Il est dit dans l'article 1^{er} que le Brésil s'engage de nouveau à permettre à la Bolivie le commerce de transit par ces fleuves et par le chemin de fer qui sera construit, par l'Etat ou par des entreprises particulières, entre les cataractes du *Madera* et du *Mamoré*.

L'article 2 déclare que le commerce par le chemin de fer ne sera soumis à aucun droit d'importation et d'exportation.

« On comprend dans cette stipulation des marchandises boliviennes exportées avec n'importe quelle destination, ainsi que les marchandises étrangères ou provenant des dépôts ou ports d'échelle du Brésil, consignées pour la Bolivie. »

Par l'article 4 est reconnue libre la navigation du *Madera* sans être soumise au paiement de droits ou impôts, soit qu'il traverse des territoires brésiliens ou boliviens. La navigation de cabotage n'est pas comprise dans cette stipulation.

Art. 5. Le libre transit par le chemin de fer reste établi pour toute la durée du contrat s'il est construit par entreprise privée, et pour 50 ans s'il venait à être construit ou racheté par l'Etat, à compter de la date du rachat.

Art. 6. Le présent traité commencera à être exécuté le jour où le chemin de fer sera ouvert au trafic, et après que les deux gouvernements se seront mis d'accord sur le moyen de prévenir la contrebande.

— On télégraphie de Lima, à la date du 21 décembre :

Le journal *El Comercio* d'aujourd'hui dit qu'à la clôture du congrès le président Campero a fait allusion à ce fait que le pays jouissait de la liberté constitutionnelle, même pendant la guerre, et a supplié le Chili de ne pas chercher seulement à s'agrandir, mais de penser aussi à l'agrandissement des autres républiques de la côte du Pacifique, qui sont destinées un jour à former la confédération de l'Amérique du Sud.

Brésil. — M. Padua Fleury, ayant résigné le portefeuille du commerce et d'agriculture, le sénateur Henrique Francisco d'Avila a été nommé pour le remplacer dans ses hautes fonctions.

La résignation de M. Padua Fleury a été motivée par l'échec qu'il a souffert devant ses électeurs, auxquels ils avait demandé la confirmation de son mandat législatif; le

Brésil suit, sous ce rapport, l'exemple de l'Angleterre; quand un député est appelé par la couronne aux fonctions de secrétaire l'Etat, il résigne son mandat législatif et présente de nouveau sa candidature à ses électeurs; quand il n'est pas réélu, il abandonne le ministère.

— L'agitation causée, sur divers points de l'Empire, au sujet de nouveaux impôts décrétés, s'est considérablement calmée. Le Gouvernement central s'est déclaré incompetent pour résoudre le conflit; il a recommandé d'attendre la réunion du Corps législatif. En attendant, la perception des nouveaux impôts a été suspendue.

— On lit dans le *Messageur du Brésil* :

« Par décret du 25 novembre, le plan des études de la voie ferrée qui doit relier le fleuve Madeira au Mamoré dans la province de l'Amazone, a été définitivement arrêté.

« La commission nommée à cet effet a pour objet de rechercher le tracé le plus avantageux d'un chemin de fer qui ira du Madeira au Mamoré.

« La voie ferrée partira des rives du Madeira en amont de la chute de Santo Antonio, du point qui, par ses conditions topographiques et hygiéniques, sera jugé le plus convenable pour la fondation d'une station fluviale dans un centre de population, et aboutira au point choisi dans des conditions identiques en aval de la chute de Gujaramirim sur les bords du Mamoré.

« La commission d'études est, en outre, chargée de présenter un rapport détaillé sur la statistique de la population, la production, le trafic possible du chemin de fer, les conditions des terrains et leur aptitude à recevoir diverses cultures, les richesses végétales et minérales, les terres en friche, la possibilité d'établir des colonies, etc., etc.

« Le traité conclu dernièrement entre le Brésil et la Bolivie et dans lequel les conditions pour l'établissement d'une voie ferrée internationale allant du fleuve Madeira ou Mamoré, étaient déterminées, a été approuvé à l'unanimité par le Sénat de cette république.

« Il ne reste plus à connaître maintenant que le vote de la Chambre des députés sur ce sujet. »

— Le *Messageur du Brésil*, l'organe intelligent de la colonie française à Rio, annonce qu'à partir du 1^{er} janvier 1883 il paraîtra deux fois par semaine au lieu d'une fois comme jusqu'ici. C'est un progrès que nous constatons avec plaisir.

— Il y a quelque temps a eu lieu à Para, au sujet de deux lignes rivales de tramways, une émeute qui a duré deux jours; on a cassé les vitres et le mobilier de la salle de la législature, qui a dû suspendre ses travaux pendant dix jours. A Rio de Janeiro, le 9 novembre au soir, une émeute a éclaté à propos d'une augmentation du prix du gaz; la foule a renversé les candélabres à gaz, et brisé les vitres de toutes les maisons éclairées au gaz. Les troubles auraient pu devenir sérieux, si l'infanterie de marine et la cavalerie n'étaient arrivées à temps pour rétablir l'ordre et disperser la foule. Les rues sont gardées maintenant chaque nuit, et la ville est aujourd'hui tranquille.

Une nouvelle révolte d'esclaves a eu lieu à Saint-Paulo, près de Saint-John de Bona Vista; seize esclaves qui travaillaient aux champs ont attaqué leur surveillant à coups de bêche et l'ont massacré. Ils se sont ensuite dirigés vers l'habitation de leur maître, avec l'intention probablement de lui faire subir le même sort ainsi qu'à sa famille; mais ayant été reçus à coups de fusil, ils se sont rendus dans une ville voisine, et se sont livrés aux autorités, en avouant leur crime, et en disant qu'ils préféraient les travaux forcés à l'esclavage. Ce sentiment du reste est général parmi les esclaves, et on a vu des femmes tuer leurs enfants pour leur éviter la servitude. C'est une question grave pour le Brésil que cette question de l'esclavage, qui peut devenir pour le pays un danger sérieux: les Brésiliens le savent, et regrettent de ne pas voir les émigrants s'arrêter dans leurs ports, mais ils font peu de chose pour cela. Quelques colons des environs de Saint-Paulo prétendent, avec raison, qu'ils ne peuvent pas toujours travailler pour les autres et vendre leurs produits à prix fixe aux planteurs qui leur louent les terres: ils voudraient pouvoir acheter des terres, et les planteurs ne veulent pas d'habitude leur en vendre. Ce sera toujours là un obstacle sérieux à l'immigration dans le Brésil.

Chili. — Il a été signé le 2 novembre un compromis entre le Chili et la République française pour soumettre à la décision d'arbitres les réclamations des sujets français ayant pour base des préjudices occasionnés par la guerre actuelle.

La commission arbitrale sera composée d'un membre

nommé par le président du Chili, d'un autre nommé par le président de la République française, et d'un tiers désigné par l'empereur du Brésil.

— Dans le rapport adressé par le ministre des affaires étrangères au Corps législatif, nous trouvons les déclarations suivantes sur lesquelles nous appelons l'attention de nos lecteurs.

« A peine l'honorable M. Cornelio A. Logan était reconnu comme ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire des États-Unis près le gouvernement du Chili, qu'il adressa, au département des affaires étrangères, la dépêche du 9 septembre, dont vous trouverez le texte ci-après.

« Dans ce document, la difficulté pour les États-Unis de renouveler les offres de bons offices après l'échange de déclarations contenues dans les dépêches des 14 et 24 février derniers, a été habilement et dignement aplanie. Sans revenir sur les déclarations formulées au nom de son gouvernement par l'honorable M. Trescott, qui rejetait les bases du protocole de Viña del Mar, l'actuel représentant des États-Unis n'insiste pas sur la nécessité de modifications de la part du Chili dans les bases établies dans ce protocole.

« Loin de maintenir de semblables exigences, qui auraient soulevé des difficultés de forme insolubles, M. Logan, dans sa dépêche du 9 septembre, offre de rouvrir les négociations en soumettant à la considération, du Chili « des nouvelles idées et des nouveaux horizons » qui pourront mettre un terme aux différends entre le pays et ses ennemis du Pacifique.

« Le gouvernement considéra qu'il ne pouvait laisser d'accueillir avec reconnaissance cette nouvelle preuve de confraternité américaine de la part du cabinet de Washington qui insistait une troisième fois pour prêter son appui amical et désintéressé en faveur de la cessation d'une lutte désastreuse à laquelle l'entêtement de nos ennemis empêche de mettre fin.

« Vous trouverez ci-joint la dépêche de la même date (9 septembre) qui fut adressée en réponse à l'honorable M. Logan.

« Dès cette époque, le soussigné n'a pas laissé de maintenir des rapports presque journaliers avec l'honorable diplomate américain, cherchant ensemble, dans un but identique, la manière de donner solution au conflit, dans une forme réciproquement honorable pour les peuples, et qui, en même temps, donne raison aux exigences indispensables de la situation créée par la guerre.

« Dans un moment le médiateur crut, avec raison, qu'il se trouvait dans la voie de la paix et qu'on pourrait s'entendre sur les bases du traité à intervenir. Mais l'anomalie des conditions dans lesquelles les négociations s'étaient engagées, — le manque d'un chef de gouvernement péruvien réunissant l'autorité morale et matérielle, et représentant clairement le sentiment et les aspirations véritables du pays, — l'impossibilité dans laquelle, par cette même raison, le gouvernement s'est trouvé pour discuter directement des propositions de paix avec des personnes qu'il aurait été difficile de reconnaître comme investies de l'autorité nécessaire de mandataires du Pérou, — ont donné en résultat la stérilité des efforts du médiateur.

« Cependant, on ne peut pas considérer comme définitivement abandonnée cette voie de négociations indirectes. — Le gouvernement est persuadé que, quand le véritable sentiment public de nos ennemis, après que les illusions fallacieuses se sont totalement évanouies, puisse manifester ses exigences impératives en faveur de la paix, ce sentiment sera interprété et accepté par un des chefs (*caudillos*) qui, avec des titres plus ou moins analogues, prétendent être actuellement les représentants légitimes du Pérou. Le sincère désir d'arriver à la paix, dont le Chili n'a cessé de donner des preuves dès les conférences de Arica, devient de jour en jour une nécessité plus impérieuse pour nos ennemis; il faut espérer que devant une telle situation, les chefs (*caudillos*) du Pérou et de la Bolivie cesseront de s'opposer aux conditions de la paix, opposition qui a été inspirée par un faux patriotisme et par les intérêts de parti, malheureusement plus puissants chez nos ennemis que les véritables et suprêmes intérêts de leur pays. »

Colombie. Les États-Unis de Colombie viennent de faire une grande perte. Le président Zaldua n'est plus! Il a succombé subitement le 25 décembre. Le président du Sénat, vice-président de la République, est entré en fonctions comme chef du pouvoir exécutif.

Les pouvoirs de M. Zaldua devaient expirer le 30 mars 1884; il avait succédé au général Nunez, le 1^{er} avril dernier.

M. Zaldua était un patriote, dont l'intégrité et l'amour pour son pays l'avaient placé, dans l'opinion de l'Amérique, entre les plus éminents de ses citoyens.

Nous regrettons vivement cette mort survenue précisément dans les moments où ce digne magistrat, grâce à son savoir-faire et à la force d'une volonté patriotique, développait un plan de réformes administratives qui devait donner en résultat l'équilibre budgétaire, ainsi que la prospérité générale de la nation.

Les Etats-Unis de Colombie sont formés de neuf Etats distincts, dont chacun a sa législature propre et un chef du pouvoir exécutif, qualifié de président dans l'Etat de Panama et de gouverneur dans les autres, qui sont Antioquia, Bolivar, Boyaca, Cauca, Cundunamarca, Magdalena, Santander et Tolima.

C'est à Bogota que s'assemblent le Sénat, composé de 27 membres (3 par Etat), et la Chambre des députés, au nombre de 66, qui sont élus au suffrage universel.

— M. Emigdio Polan a été nommé ministre des finances.

Equateur. Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

« Les avis de Guayaquil, 11 décembre, disent qu'il y a actuellement cinq ou six mouvements révolutionnaires dans l'intérieur de l'Equateur. Quoique toutes les nouvelles soient supprimées, on sait que la principale rue d'Esmeraldas, où sont les casernes, les bureaux du gouvernement et la douane, est couverte de barricades. Presque toutes les femmes se sont enfuies de la ville. On croit que Vintimilla est à la veille d'être précipité du pouvoir. Eloy Alfaro opère dans le nord, et le général Salazar sur la frontière péruvienne, où il a capturé deux ou trois villages de l'Equateur. »

Mexique. — Nous extrayons d'un journal de Mexico, *El Nacional*, les paragraphes suivants d'un article excellent qu'il vient de publier sur l'immigration.

« Nous avons des plaines immenses, des terrains d'une extrême fertilité, produisant en abondance les céréales les plus estimées; mais ces plaines et ces terrains ont besoin de milliers de bras pour être cultivés. Nous avons de vastes forêts recelant les bois les plus précieux et alimentant, en nombre considérable, les animaux les plus utiles à l'homme; mais ces animaux vivent en liberté, et l'ébénisterie et la construction tirent peu de fruits de pareilles richesses, parce que nous manquons de gens qui se vouent à l'élevage du bétail et à l'exploitation de nos cordillères. Nos plantes textiles, dont l'industrie pourrait tirer des avantages incontestables, sont à peine l'objet de notre attention, faute de bras qui se consacrent à les propager et à les améliorer.

« Le nom seul du Mexique éveille l'idée de ses richesses minérales, et il y a des Etats dont le sol pour ainsi dire est d'argent, dans lesquels, faute de travailleurs et de capitaux, on a commencé à peine l'exploitation de ces richesses. Que dirons-nous de plus? La terre, en beaucoup d'endroits, produit le tabac en abondance et de très bonne qualité; et cependant, faute d'agriculteurs, il ne serait pas possible de le cultiver de manière à ce qu'il pût figurer sur les marchés étrangers. Nous avons des mines de fer riches et abondantes, et tout le fer employé actuellement dans le pays doit être importé de l'Etranger. En un mot, nous avons en tout des richesses immenses, mais nous manquons de population pour les exploiter.

« Nous ne pouvons espérer que cette population se forme au milieu de nous. Il faudrait pour cela un nombre considérable d'années; en outre, nous nous trouverions, au bout de ce temps, sans les habitudes de travail et sans la somme de connaissances résultant seulement de la méditation, de l'étude et de l'expérience que possèdent les habitants des nations parvenues depuis longtemps à l'âge de la maturité. Il faut donc que cette population, qui doit être abondante, vienne chez nous au moyen de l'immigration. Nous avons lu il y a peu de temps dans les journaux, que du 1^{er} juillet 1881 au 30 juin 1882, le nombre des immigrants arrivés dans la République voisine s'élevait à près de 800,000: le tiers environ provenait d'Allemagne et un nombre considérable du Royaume-Uni, spécialement de l'Irlande. Pourquoi n'emploierions-nous pas tous les moyens en notre pouvoir pour attirer dans notre pays, riche mais dépeuplé, ce torrent qui déborde du Vieux-Monde? Pourquoi ne nous efforcerions-nous pas d'amener du dehors un nombre considérable de familles ayant l'habitude du travail et d'excellentes mœurs, possédant la science et l'expérience acquises dans leurs professions ou leurs métiers respectifs? Il en résulterait pour nous un enseignement des plus utiles.

« Heureusement le terrain est préparé. La paix règne

dans toute la République, sans crainte fondée qu'elle soit troublée. Les droits de l'homme sont reconnus et assurés chez nous. Nos communications deviennent commodes et rapides.

« Nos forêts, nos prairies, nos mines, nos gisements de charbon, tout ici convie au travail et offre d'abondantes récompenses. Nous avons en abondance des matières premières dont l'industrie peut tirer d'immenses avantages. Enfin, notre position géographique, notre ciel, nos climats si variés, tout contribue à faire du Mexique un séjour enviable »

— Nous lisons dans l'*Echo du Mexique* du 30 novembre :

« Les expositions nationales et internationales sont un puissant aiguillon pour le commerce et l'industrie d'un pays. Le Mexique ne l'ignore pas; aussi ne néglige-t-il pas d'ouvrir, quand il le peut, dans différentes villes, de ces tournois pacifiques, luttes de l'intelligence et du travail cent fois plus profitables que les luttes de la politique. Après les expositions de Querétaro et d'Orizaba, voici Toluca et Tepic qui préparent les leurs, qui auront lieu l'année prochaine.

« Quoi qu'en dise un journal américain, qui n'approuve pas ces expositions fréquentes et prétend que les forces du pays s'usent ainsi partiellement, au lieu de se grouper et de se présenter en masse dans une exposition internationale, qui pourrait être ouverte à Mexico, à l'époque de l'achèvement des principales lignes de chemins de fer, nous croyons que ces essais individuels, pour ainsi dire, sont nécessaires pour que le pays connaisse les ressources sur lesquelles il pourrait compter, le moment venu. A l'exposition de Paris de 1855, le Mexique ne fit pas mauvaise figure, puisqu'il fut considéré comme le premier entre les républiques de l'Amérique, les Etats-Unis seuls l'ayant surpassé quant au nombre des objets exposés. Cependant des comptes rendus de l'époque signalent certaines lacunes regrettables, qui eussent été facilement comblées par les prévisions que donne l'expérience.

« Une autre mesure qui ne contribuera pas peu à faciliter au Mexique les moyens de se faire dignement représenter aux tournois internationaux auxquels il pourra être convié, et en même temps à faire connaître au dehors ses produits d'exportation, est celle que vient de prendre le gouvernement d'ouvrir dans différents pays d'Europe et des Etats-Unis des expositions permanentes de produits mexicains.

« Enfin, et comme corollaire, un centre commercial mexicain vient de s'ouvrir à la Nouvelle-Orléans, dont le but est de protéger le développement du commerce entre les deux pays. Il serait à désirer que cet exemple fût suivi par beaucoup d'autres villes d'Europe.

— Les élections des membres de la municipalité de Mexico devaient avoir lieu au mois de décembre.

Nous lisons à ce propos dans un journal de la capitale :

« A cause des nombreuses constructions qu'on élève en ce moment à Mexico, des embellissements qu'on y fait, des nouvelles rues qu'on y ouvre, des marchés qu'on va y édifier, il est nécessaire que les nouveaux édiles secouent l'apathie et l'indifférence dont font malheureusement preuve les conseils municipaux qui se succèdent depuis longues années déjà dans la capitale de la République. Les journaux ont déjà commencé une campagne dans ce sens, et nous nous féliciterions que les aspirations du public fussent satisfaites aux élections du mois prochain.

« En attendant, pour donner l'exemple de l'activité désirable chez les fonctionnaires de tout ordre, le Président de la République visite les établissements de bienfaisance et les hôpitaux, indiquant ici une amélioration, là une réforme, et laissant tout le monde satisfait pour la sollicitude avec laquelle le chef de l'Etat s'occupe des malheureux. »

— Une puissante compagnie américaine a l'intention d'établir à Mexico un hôtel monté avec luxe et offrant toutes les commodités de l'époque.

L'affluence d'étrangers rendait indispensable la création d'un établissement de ce genre.

— Le Gouverneur de l'Etat de Veracruz a adressé au ministre des travaux publics un rapport d'où nous extrayons ce qui suit :

« Des colonies françaises de Jicaltepec, San Rafael et Zopilotes, établies depuis un certain temps par un effort individuel, efficacement appuyé par l'Etat, le gouvernement que je représente peut vous dire avec satisfaction, qu'elles sont aujourd'hui dans le meilleur état d'ordre et de prospérité, car elles occupent sur les deux rives du Palmar, une extension de cinq ou six lieues, possèdent deux cents maisons, des champs, des outils et des bestiaux en quantité suffisante à toute exploitation agricole et industrielle. — La

population de ces colonies dépasse le chiffre de sept cents âmes ».

— Les informations officielles reçues à Mexico annoncent l'achèvement des travaux de construction du chemin de fer de Sonora, de Guaymas à Nogales sur la frontière d'Arizona. L'achèvement de cet important réseau établit la troisième voie interocéanique sur le continent; car le chemin de fer de Sonora a 576 milles de longueur et s'unit à Nogales, avec la ligne américaine Atchinson Topeka et Santa Fé, laquelle le mettra en communication avec les grandes voies des Etats-Unis et du Canada. Les trains rapides de la ligne Atchinson une fois établis, le voyage de New-York à Guaymas pourra se faire en cinq jours et quelques heures. La nouvelle ligne rendra plus facile la communication avec l'Australie et permettra aux commerçants des côtes du Mexique, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud, d'envoyer rapidement leurs marchandises aux Etats-Unis.

Les travaux du chemin de fer de Sonora, ont été commencés en juin 1880, et par conséquent les 276 milles de ce réseau ont été faits en moins de deux ans et demi. L'achèvement de ce chemin de fer donnera une grande impulsion aux mines et à l'agriculture de cette riche et vaste région.

— On télégraphie de Mexico à la date du 16 décembre que le congrès s'est ajourné le 15 au soir jusqu'au 1^{er} avril. Avant de s'ajourner le congrès a autorisé le président à permettre l'établissement de banques dans tout le pays. Le sénat a ratifié le traité de commerce, de navigation et d'amitié signé dernièrement à Mexico entre le Mexique et l'Allemagne. La date à laquelle doivent commencer les travaux du chemin de fer mexicain du sud, la ligne du général Grant, a été reculée de six mois.

Nicaragua. — Une ligne de chemin de fer entre Leon, Chinandega et le port de Corinto, sur le Pacifique, vient d'être ouverte au trafic au milieu de grandes réjouissances publiques.

Pérou. — On nous écrit de New-York, en date du 3 janvier.

« Le *Panama star and Herald*, du 13 décembre, annonce que l'Angleterre, l'Italie et la France ont signé une convention d'après laquelle les réclamations de leurs nationaux respectifs, au sujet des dommages qu'ils ont éprouvés pendant la guerre entre le Chili et le Pérou, seront examinés et déterminés d'un commun accord. Ces réclamations s'élèveraient à une somme énorme. »

— Il semble certain que le général Lynch insiste auprès du gouvernement de Santiago pour être relevé de ses fonctions.

— Tout porte à croire que le général Iglesias rencontre des sérieuses difficultés pour réunir l'Assemblée nationale convoquée par lui contre les ordres du président Montero, dans le but de traiter avec le Chili.

— On télégraphie de Lima, à la date du 18 décembre :

Le transport chilien *Amazonas* est parti ce matin du Callao pour Valparaiso avec un certain nombre de soldats malades. Il a aussi à bord trois notables péruviens qui seront emprisonnés au Chili pour avoir refusé de payer la capitation.

— Le général péruvien Ramon Vargas Machuca, blessé dans la bataille de Miraflores, vient de mourir.

— Des dépêches reçues de Tacna à Lima disent que le congrès bolivien a nommé Montero général de division, et Caceres, Vidarde et Canerero brigadiers.

On dit aussi que Montero a promis d'abandonner Arica et Tacna à la Bolivie, si cette puissance reste fidèle à l'alliance avec le Pérou.

On pensait que Montero serait de retour à Arequipa le 6 courant.

— On télégraphie de Lima (Pérou,) à la date du 22 décembre :

« Le *Diario oficial* condamne les propositions du général Montero relatives à la cession de Tacna et d'Arica à la Bolivie, et conteste le droit de disposer d'un territoire conquis par le Chili. »

Venezuela. — Les correspondances de Caracas annoncent que le gouvernement de la Colombie a déclaré légale la capture du steamer *Cantabro*, ou *Colon*, et ordonné que le navire et les personnes à bord soient tenus à la disposition du gouvernement du Venezuela. Cette décision a été violemment dénoncée dans une protestation imprimée du général vénézuélien Urdaneta, réfugié à Saint-Thomas.

Courrier d'Europe.

La France vient de faire une perte cruelle. Léon Gambetta a succombé, laissant, dans le cœur de sa patrie qui l'aimait, qui voyait en lui le chef prestigieux qui préparait patiemment, patriotiquement la revanche, un douloureux souvenir.

Le télégraphe a transmis cette nouvelle inattendue à tous les pays du monde, presque partout elle a produit une sensation pénible, comme s'il s'agissait de la perte d'un concitoyen illustre : c'est que Gambetta était l'âme de l'organisation de l'actuelle République en France, et la République est partout le symbole de liberté, de progrès, de fraternité universelle.

La biographie de Gambetta est connue de tous; elle a trois périodes principales : le procès Baudin, la défense nationale, et la campagne électorale et parlementaire du 16 mai.

Inutile de reproduire ici, par conséquent, les traits plus remarquables de la vie du grand patriote, de l'orateur illustre, du républicain héroïque.

Nous remarquerons simplement que quelques-uns des ennemis de cet homme d'Etat, le plus calomnié de tous, dont la vie a été abreuvée d'amertume sans jamais vouloir se défendre contre les infamies, ont eu l'inspiration honnête et patriotique de dire et de prouver la vérité sur les prétendues concussions commises par l'honorable fonctionnaire pendant la guerre de la défense nationale.

On l'avait calomnié lâchement, impitoyablement.

Gambetta, qu'on disait quarante fois millionnaire, n'a pas laissé deux cent mille francs de fortune.

L'apothéose de Gambetta a été digne de lui; on n'a jamais vu ni en France, ni nulle part, une manifestation plus éclatante.

Nous allons offrir à nos lecteurs une description des funérailles.

La voici.

PLACE DE LA CONCORDE

De grand matin, la foule a commencé à se porter en masse vers le Palais-Bourbon et vers les points principaux du parcours que devait suivre le cortège.

A huit heures, toutes les rues conduisant vers le pont de la Concorde sont emplies de monde, véritables torrents humains qui se précipitent pour prendre place.

Les quais, le pont de la Concorde, offrent l'aspect d'immenses traînées noires.

La place de la Concorde, dont le centre est déjà occupé par des troupes attendant le moment de prendre leur rang, est envahie par une foule énorme, compacte, indescriptible.

Tout ce qui peut être utilisé pour se hausser est occupé depuis longtemps.

La grande balustrade de pierre qui relie entre elles les statues, est hérissée, depuis sept heures, d'une haie de curieux.

Les candélabres sont garnis de véritables grappes humaines.

Les fontaines sont envahies malgré l'eau.

Des spectateurs plus agiles se sont commodément installés sur les détails et jusque sur la tête des statues, qui disparaissent sous cette nouvelle enveloppe.

La statue de Strasbourg seule, voilée de noir, couverte de couronnes, a imposé le respect à cette foule avide de voir.

La terrasse du jardin des Tuileries est absolument couverte de monde.

Aux fenêtres, aux balcons, sur les arbres, sur tous les points élevés, jusque sur les toits, les curieux se pressent.

La façade du palais de la Chambre des députés est admirablement décorée; nous décrivons ci-dessous cette décoration.

Sous les arcades du garde-meuble, un photographe a dressé son appareil, et prend des épreuves de ce curieux spectacle.

La foule augmente sans cesse, et c'est à grand-peine que les gardiens de la paix et les gardes municipaux à cheval parviennent à la maintenir sur les trottoirs.

Il est absolument impossible de se faire une idée de la prodigieuse quantité de monde qui s'entasse sur tout le parcours.

LA FAÇADE DE LA CHAMBRE

Dès la première heure, une large enceinte vide entoure la Chambre des députés et ses dépendances.

Le vaste massif que forment le Palais-Bourbon et le palais de la Présidence, ayant, à la suite, l'hôtel du ministère des affaires étrangères, est entouré d'escouades de gardiens de la paix.

Toute la foule, d'ailleurs, s'amasse de l'autre côté des ponts, et les gardiens ont peu à faire pour maintenir la voie libre aux abords de la Seine, d'une part, et, d'autre part, dans la rue de l'Université.

Sur la façade du Corps législatif, un immense *velum* en crêpe noir descend du fronton, prend en écharpe la colonnade et s'accroche au dernier pilier de gauche.

Le gradins du large escalier, en face du pont de la Concorde, sont littéralement jonchés de couronnes qui n'ont pu trouver place, ni dans l'intérieur du palais, ni sur les voitures destinées à précéder le convoi.

Dans les entre-colonnements, de hauts et massifs lampadaires couronnent le palier.

Rien d'imposant comme cette décoration funèbre qui embrasse les degrés, la colonnade et le fronton.

AU PALAIS-BOURBON

A l'intérieur, dès huit heures du matin, se succèdent les délégations des corps auxquels une place est réservée dans le cortège officiel.

A toutes portes d'entrée, des instructions précises ont été signifiées. Toutes les portes donnant accès à l'enceinte parlementaire, à la salle des Pas-Perdus, aux bureaux, au salon de la Paix, sont fermées, ou ne s'ouvrent que pour livrer passage aux députés munis de leurs insignes. Encore, pour eux, le palais parlementaire ne figure-t-il qu'un lieu de passage permettant à quelques-uns d'atteindre plus rapidement la présidence.

C'est par le n° 128 de la rue de l'Université que s'effectue l'entrée des groupes qui d'instant en instant se succèdent.

Une allée d'arbres, entre les deux rangées des bâtiments annexes, accède au jardin de la présidence, jardin sur lequel s'ouvre le vestibule des salons.

Dans ce vestibule, de nombreux commissaires, affectés, pour plus d'ordre, chacun à l'un des groupes constitués invités aux obsèques.

M. Mollard, l'introducteur attitré des ambassadeurs auprès du président de la République, règle lui-même l'entrée et fixe l'emplacement des délégations dont la liste s'allonge, interminable, sur un manuscrit qui a presque l'épaisseur d'un volume.

Des plaques indicatrices imprimées à la hâte et transportées sur des piquets mobiles, précèdent les groupes et peu à peu jalonnent l'intérieur des appartements.

Tout, évidemment, a été préparé pour concourir à l'ordre indispensable à la formation d'un semblable cortège.

Voici le conseil d'Etat : puis l'Académie de Paris, ayant, à sa tête, le recteur ; puis la magistrature, où les longs costumes suivent le sillage que tracent les robes rouges de la cour de cassation ; puis les délégations des ministères...

LA LEVÉE DU CORPS

Dix heures sonnent. Quelques minutes s'écoulent. Puis, la grande voix du canon se fait entendre.

Tandis que les détonations s'en vont roulant d'écho en écho, on ouvre largement les grilles du palais.

Entre les grilles et le pont de la Concorde, les troupes rangées en bataille présentent les armes ; les clairons sonnant aux champs, mêlent leurs notes claires aux notes lugubres des tambours voilés.

Tous les fronts se découvrent : c'est la levée du corps.

L'ardent patriote, le grand orateur sort pour la dernière fois de ce palais qui retentit encore des éclats de son éloquence.

Dans l'axe du pont, des piqueurs tiennent par la bride, tournés vers la place de la Concorde, les six chevaux caparaonnés de noir et d'argent attelés au char funèbre.

Ce char n'est pas celui qui a servi aux funérailles de M. Thiers ; les frères Bastien-Lepage, avec le concours de MM. Wiltamson et Haquette, l'ont dessiné et construit : une plate-forme de l'architecture la plus simple, d'où tombent des draperies noires sur un lambrequin brodé d'argent.

Sur cette plate-forme, une petite estrade tendue de velours violet. Sur l'estrade, un sarcophage noir, semé de lames d'argent et tendu d'un drapeau tricolore voilé d'un crêpe. Sur le sarcophage, trois grandes palmes vertes, et entre ces trois palmes, accrochées à un coin du sarcophage, une splendide couronne d'immortelles rouges envoyée par

un village d'Alsace. Par derrière, tombant d'un seul jet, jusqu'au bas de la voiture, un manteau de velours noir bordé d'argent.

Ni pompons, ni panaches. Mais un entassement de couronnes sous lequel le dessin et l'architecture du char funéraire disparaissent complètement.

FORMATION DU CORTÈGE

Huit hommes glissent le cercueil sur le sarcophage.

Le cortège se forme et se met en marche. En avant, la délégation de Belleville et celle de Marseille, — les deux circonscriptions qui ont ouvert à Gambetta la vie politique, ont déjà pris place sur le pont de la Concorde.

Plus en avant encore, les petits soldats des écoles du vingtième arrondissement.

Autour de la voiture funéraire, les cordons sont tenus par :

A droite :

MM. Fallières, ministre de l'intérieur ;
Brisson, président de la Chambre ;
Métivier, représentant des électeurs de Belleville ;
Sirech, maire de Cahors.

A gauche :

MM. Billot, ministre de la guerre ;
Peyrat, vice-président du Sénat ;
Martin-Feuillée, président de l'Union républicaine ;
Falateuf, bâtonnier des avocats.

Le docteur Fieuzal et M. Etienne, députés, délégués de la famille, M. Martin-Feuillée, président de l'Union républicaine, suivent le char.

Puis la famille et les représentants des membres de la famille absents, une dizaine de personnes à peine, c'est-à-dire M. Lérès, beau-frère de Gambetta, M. Adolphe Ripert, neveu de M. Thiers, les amis les plus intimes du défunt et le fidèle François, qui le servait depuis 1870.

Le président de la République est représenté par le général Pittié, accompagné du colonel Brugère et du commandant Litchenstein.

On remarque tous les ministres, sauf ceux qui tiennent les cordons et M. Duclerc, indisposé. Le corps diplomatique est au complet, quelques membres seulement en uniforme. Sur les 19 commandants de corps d'armée un seul manque : Chanzy !

Plus de cinq cents députés et sénateurs, puis le conseil d'Etat, puis le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, la cour de cassation, la cour des comptes, le conseil supérieur de l'instruction publique, la cour d'appel, les employés supérieurs des ministères, le préfet de la Seine et le conseil de préfecture, le préfet de police, toutes les municipalités de Paris, le corps académique, le tribunal de première instance, le tribunal et la chambre de commerce, une centaine d'avocats en robe avec la délégation de l'ordre, puis les syndicats de la presse... Près de deux mille officiers de toutes armes, dont les costumes contrastent avec les couleurs sombres qui dominent dans le reste de la colonne.

A mesure que le char s'éloigne du Palais-Bourbon, son sillage se remplit ; les grilles du palais livrent passage à tout ce qu'avaient accueilli les portes de la rue de l'Université.

Encore n'est-ce que la partie officielle du cortège. Qu'est ce contingent à côté de celui qui s'est entassé à l'esplanade des Invalides et qui, une fois closes les grilles, s'ébranle à son tour, bannières déployées et musiques jouant en sourdine.

Il est venu de partout, de tous les points de la France, de l'Algérie et même de l'étranger : cercles de propagande républicaine, réunions maçonniques, sociétés de gymnastique, de tir, de sauvetage, délégations municipales ou départementales, sociétés d'instruction populaire.

Il a fallu renoncer à en effectuer le dénombrement.

Les unes et les autres prennent place, successivement, dans le cortège. Observe-t-on l'ordre convenu ? Nul ne saurait le dire, mais nul ne songe non plus à s'en inquiéter. On ne songe guère à s'occuper de préséances, dans cette masse accourue pour rendre hommage à celui qui fut Gambetta.

L'ordre et la discipline ne se démentent pas un seul instant dans cette succession où, entre les premiers rangs et les derniers, s'allonge un cordon humain de sept ou huit kilomètres ; et ces cent mille citoyens, défilant à la suite du char funèbre, apparaissent comme la France entière faisant escorte au grand citoyen que la France a perdu.

SUR TOUT LE PARCOURS

De la rue de Rivoli au Père-Lachaise par le boulevard

Sébastopol, la place du Château-d'Eau, le boulevard Voltaire, la rue de Charonne et le boulevard Ménéilmontant, c'est-à-dire par les quartiers élégants, les quartiers commerçants, les quartiers bourgeois, les quartiers laborieux, partout le calme, l'émotion contenue.

La foule est énorme dans toutes les rues, nulle part elle ne forme cohue.

Toutes les fenêtres, tous les balcons sont occupés.

Tout ce qui peut servir de siège, surtout de siège élevé : tables, tabourets, voitures, est utilisé.

Les arbres sont pleins de curieux.

Les candélabres sont occupés.

Les toits et contre-bas sont habités par toute autre chose que des ramoneurs.

On parle de spéculations, de fenêtres louées très cher, de balcons mis à l'encan.

Par contre, il faut noter la fermeture de nombreux magasins, lesquels n'ont pas été rouverts de la journée.

Nous devons dire toutefois que peu de drapeaux ont été arborés ; mais la plupart de ceux que nous avons vus étaient en deuil.

Partout la foule s'est prêtée complaisamment à toutes les nécessités du cortège. Les gardes républicains, chargés de débayer les boulevards et les rues, n'ont eu aucune peine. Les curieux se sont retirés sur les trottoirs avec empressement.

Il faut bien dire, toutefois, que lorsque la haie de soldats a cessé, c'est-à-dire vers le milieu du cortège, la chaussée a été peu à peu envahie à nouveau ; mais dès que l'admirable artillerie arrivait, lorsque les superbes dragons et les imposants cuirassiers se présentaient, l'envahissement disparaissait comme par enchantement.

Cette bonne volonté du public est la caractéristique de la journée ; c'est ce qui a donné cet admirable résultat : point d'accident.

Les postes de secours avaient été disposés de loin en loin ; ils ont à peine servi.

Les commissaires de police avaient été consignés ; ils ont pu vaquer à leurs travaux particuliers. Tout s'est passé avec un ordre admirable.

Avant le char funèbre, il y avait trois prolonges d'artillerie absolument écrasées sous les fleurs. Il faut noter, au-dessus du char du milieu, une immense couronne de violettes portant l'inscription suivante en lettres blanches : *Les Républicains de Lavour à Léon Gambetta.*

C'est la plus grande, croyons-nous, qu'il y ait eu, et cependant Dieu sait s'il y en avait d'immenses ! Pour notre part, nous ne croyions pas qu'il fût possible de trouver en hiver autant de fleurs que cela pour un seul jour.

Les trois prolonges étaient encadrées par huit groupes d'employés des pompes funèbres portant des couronnes sur les épaules, deux par deux.

Notons que la dernière bannière portait une inscription en anglais, au nom de la Société fraternelle anglaise.

Suivaient immédiatement les trois seules voitures de deuil, deux sur le premier rang, une derrière.

L'appréciation la plus générale sur la durée du défilé du cortège est deux heures et demie.

AU CIMETIÈRE

Le spectacle le plus admirable, le plus touchant a été celui du cimetière.

Il faudrait des volumes et la plume de Victor Hugo pour raconter tous les incidents qui se sont produits.

L'amoncellement des splendides couronnes de fleurs autour du caveau provisoire formait un tableau des plus imposants. Mais ce spectacle grandiose, unique, bien de nature à faire remplacer le recueillement par la curiosité, n'en a pas moins gardé un caractère douloureux.

La tête du cortège est arrivée à deux heures devant la porte du cimetière.

La muraille où se trouve la porte d'entrée principale forme un hémicycle. Toute cette muraille avait été tapissée de tentures noires.

De chaque côté, un immense faisceau de drapeaux aussi grand que le mur, très élevé, comme on sait.

A chaque extrémité, sur le haut du mur, dans une urne funéraire très large, en forme de trépied s'élevaient de hautes flammes.

Les urnes existent depuis la construction, mais jamais elles n'avaient servi.

Elles ne devaient être utilisées que pour un chef d'Etat ; seul M. Thiers est inhumé au Père-Lachaise ; mais, comme à cause de la situation politique de 1877 la famille avait refusé les honneurs officiels, les urnes étaient restées sans fumée.

Devant la porte une tribune entourée de tentures noires ; devant la tribune un plancher noir pour recevoir le cercueil.

Tout ce noir sur la place déserte donnait une sensation profonde d'émotion.

A deux heures l'escadron de la garde républicaine débouche sur la place ; puis les quatre piqueurs des pompes funèbres à cheval.

Pendant une demi-heure, le défilé de l'avant-garde continue ; le sourd roulement des tambours est le seul bruit qui trouble le silence solennel avec le cliquetis des armes.

Voici les trois chars, formés de prolonges d'artillerie, disparaissant sous des couronnes, la montagne de fleurs et de couronnes.

Enfin, voici le Sénat, la Chambre, le char funèbre.

Le général Lecointe et son état-major, placés en face de la porte à l'entrée de la rue de la Roquette, saluent de l'épée pendant le transport du cercueil.

Le sol se jonche de couronnes.

Celle du comité électoral radical de Belleville, qui est portée par vingt-deux personnes, tant elle est énorme, est placée tout à côté du cercueil, que cache un drapeau.

La bannière très grande, portant le mot « France » est placée à côté du corps du grand patriote.

M. Brisson, le premier orateur qui prend la parole au nom de la Chambre, ne peut maîtriser son émotion, et monte sur la tribune.

Il lui est impossible d'élever la voix ; du reste la disposition ne prête pas à l'acoustique, et, malgré le plus profond silence, peu de personnes entendent.

De trois heures à cinq, pour ne pas prolonger indéfiniment la cérémonie, les commissaires prient les porteurs de couronnes de les faire parvenir près du caveau.

Ce caveau appartient à la Ville.

C'est un simple lieu de dépôt, en pierres granitiques, comprenant six cases.

Il y a d'assez grands vides autour du caveau ; en quelques minutes ces espaces disparaissent sous les couronnes.

Les grilles des tombes voisines servent à accrocher les couronnes plus petites.

Sur une longueur de cent mètres et une largeur de vingt mètres, il n'y a que des fleurs, des immortelles, des couronnes artificielles.

A moins de s'étendre trop loin dans l'allée (la première à droite donnant sur la voie centrale), on ne peut plus rien placer.

Des délégués ouvriers ont une idée bien délicate, bien parisienne, bien française.

En quelques secondes, nous ne savons où, ils se procurent d'énormes clous, des morceaux de bois qu'ils fixent comme supports aux arbres. Ces morceaux de bois reçoivent des couronnes. Le sol disparaît sous les fleurs ; le tronc des arbres n'est plus visible.

Les fanfares éclatantes des troupes qui défilent s'entendent du caveau, ayant pour basse le roulement continu des tambours.

LA MISE AU TOMBEAU

Cinq heures moins dix.

Un premier coup de canon. Profonde sensation autour du caveau.

Les coups se succèdent.

Le corps est en marche.

L'obscurité se fait rapidement. Le reflet de deux lanternes portées par deux des employés au cimetière éclairent par rares échappées l'amoncellement fleuri.

On n'entend pas un mot, pas un bruit et pourtant la foule voudrait approcher.

C'est une sensation de recueillement indéfinissable et que ne pourront jamais comprendre que ceux qui étaient présents.

Et toujours le canon tonne pendant la montée.

CINQ HEURES. — Voici le char ; le très lourd cercueil n'est manié que difficilement.

On l'entoure de cordes dont le grincement sur le bois produit une impression bien douloureuse.

Le cercueil cogne la pierre. Il y a un frémissement dans la foule.

Des amis supplient les employés de se hâter pour mettre un terme à cette scène de désolation ; les malheureux suent sang et eau, mais il faut le temps matériel pour le ligotement de la bière.

CINQ HEURES DIX. — Le cercueil est enfin sur les traverses de fer du bas.

Quatre hommes descendent et avec des leviers de fer poussent le cercueil dans la niche de granit.

L'obscurité est complète.

Les deux petites lanternes ne permettent que d'apercevoir les visages anxieux des membres de la famille, des intimes penchés sur l'orifice béant d'où émergent les têtes des manœuvres.

A cinq heures quinze tout était fini.

Celui qui a pu avoir des ennemis politiques, mais qui comme patriote a été toujours admiré par tout Français, par tout honnête homme, reposait dans le caveau banal devant lequel plus de trois cent mille personnes ont ensuite défilé.

LA NUIT ARRIVE

Le crépuscule est descendu peu à peu. La muraille de ceinture du cimetière s'enfonce dans les vapeurs du soir. L'hémicycle de l'entrée, tapissée de ses draperies, forme une trouée plus sombre où s'agitent comme des feux follets les flammes des lampadaires qui surmontent les portes et les lumières bleuâtres qui éclairent le catafalque.

Sur toute la longueur du champ de repos, la chaussée vide attend la suite du défilé. Les troupes se succèdent, et cette procession martiale à travers la pénombre, avec le martèlement des pas pour tout bruit, a un caractère plus saisissant encore que la marche de tantôt, au grand jour.

Après l'infanterie, les dragons s'avancent et un grand cri les accueille : Vive la République ! Mais quelques chevaux se cabrent, un peu de confusion se met dans les rangs. La foule se tait.

Ce recueillement est pathétique. L'artillerie passe entre deux haies d'assistants silencieux. Seules, au loin, les détonations du canon saluent ces canons muets qui roulent deux par deux.

Les cuirassiers ferment la marche.

Toutes les lèvres murmurent les noms héroïques de Mohrsbronn et de Reischoffen.

Et puis, dans la nuit devenue tout à fait noire, les masses de spectateurs que quelques gardes, à droite et à gauche, contenaient, se répandent sur l'avenue et emplissent les abords du cimetière.

Nous allions oublier un incident bien touchant : lorsque les délégations civiles ont terminé leur défilé, le général Lecointe s'est de nouveau avancé, a salué de l'épée. Son ordre. « En avant » a été entendu sur toute l'énorme place, tant le silence était grand.

Spontanément, sans qu'aucune consigne ait été donnée, sénateurs, députés et la foule ont agité leurs chapeaux.

Vingt mille personnes ont fait entendre un formidable, prodigieux cri de « Vive la France ! »

Revue Économique.

Bresil. — RELEVÉ GÉNÉRAL DES IMMIGRANTS ARRIVÉS A RIO DE JANEIRO, PENDANT L'ANNÉE 1881.

NATIONALITÉS	NOMBRE
Allemands.	1851
Autrichiens.	83
Français.	194
Espagnols.	2677
Anglais.	54
Italiens.	6705
Polonais.	28
Portugais.	8620
Russes.	43
Divers pays.	305
TOTAL.	20.530

— Voici le mouvement de l'exportation de café par le port de Rio de Janeiro, depuis 1800 jusqu'en 1881.

ANNÉES	SACS	ANNÉES	SACS
1800.	10	1849.	1.459.968
1813.	12	1850.	1.343.484
1817.	63.986	1851.	2.040.405
1818.	74.247	1852.	1.906.472
1819.	73.314	1853.	1.638.210
1820.	97.500	1854.	1.988.197
1821.	105.386	1855.	2.408.256
1822.	152.048	1856.	2.098.312
1823.	185.000	1857.	2.099.780
1824.	224.000	1858.	1.830.438
1825.	183.136	1859.	2.030.266
1826.	260.000	1860.	2.127.219
1827.	350.000	1861.	2.069.627
1828.	364.147	1862.	1.485.220
1829.	375.107	1863.	1.350.109
1830.	391.735	1864.	1.480.134
1831.	448.249	1865.	1.801.932
1832.	478.950	1866.	1.934.896
1833.	561.692	1867.	2.659.753
1834.	560.759	1868.	2.265.185
1835.	647.438	1869.	2.564.975
1836.	715.893	1870.	2.209.456
1837.	607.095	1871.	2.357.961
1838.	766.696	1872.	2.011.098
1839.	889.324	1873.	1.984.760
1840.	1.068.418	1874.	2.644.995
1841.	1.028.368	1875.	3.190.010
1842.	1.152.608	1876.	2.787.501
1843.	1.165.631	1877.	2.847.756
1844.	1.232.935	1878.	2.914.420
1845.	1.191.641	1879.	3.587.217
1846.	1.511.096	1880.	3.513.368
1847.	1.641.560	1881.	4.461.801
1848.	1.710.715		

1. Depuis cette époque, les sacs sont de 60 kilog.

— Le tableau que nous avons publié dans notre numéro précédent (page 260) présentant les chiffres de l'importation au Brésil en 1879-80, etc., est relatif uniquement au port de Rio de Janeiro.

Chili. — Le chiffre de la population de la province de Valparaiso était de 174,366 habitants au 31 décembre 1880. Pendant l'année 1881 on y a constaté :

8.226 décès et
8.058 naissances, soit une diminution
de 168 habitants dans cette province.

Mexique. — Le câble dit du Pacifique a 5710 kilomètres. Il va de Vera-Cruz à Goatzacoalcos ; de Goatzacoalcos, avec embranchement à travers l'isthme de Tehuantepec, à Libertad (Etat de Salvador) ; de Libertad à San-Juan del Sur (Etat de Nicaragua) ; de San-Juan del Sur à l'île de Pedro Gonzalez ; de l'île de Pedro Gonzalez avec embranchement sur Panama, à Buenaventura (Etat de Colombie) ; de Buenaventura à Santa-Elena (Etat de l'Equateur) et à Payta ; et de Payta à Lima.

— L'achèvement de la ligne de Mexico à Vera-Cruz, en 1872, a démontré la possibilité de faire accepter à des entreprises offrant de sérieuses garanties la tâche de construire des grandes lignes ferrées sur toute l'étendue de la République. L'intérêt général du pays exigeait que les lignes principales de la capitale au Pacifique et à la frontière du Nord missent en communication avec le centre le plus grand nombre de capitales d'Etat et de villes de l'Intérieur. Il a donc paru naturel que la ligne principale reliât Mexico à Quérétaro, Celaya, Salamanca, Irapuato, Silao, Leon, Lagos, etc.

Un tronçon à Guanajuato était un appendice nécessaire de cette ligne.

La ligne principale se dirigera par Guadalajara jusqu'au Pacifique. Celle du Nord passera par Aguascalientes, Zacatecas, Durango et Chihuahua, d'où elle aboutira à Paso del Norte. Cette dernière portion est déjà exploitée.

La Compagnie du chemin de fer Central dont nous venons d'indiquer l'itinéraire, et la Compagnie de Palmer-Sullivan qui doit aussi relier la capitale de la République avec la Frontière du Nord et différents ports du Pacifique, ouvriront une grande partie du pays au commerce du monde entier.

Les Etats-Unis font une consommation de plus de 600,000 tonnes de sucre par an, valant \$ 90,000,000; or ils en produisent à peine un dixième. Le même pays consomme environ 200,000 tonnes de café, soit \$50,000,000 sans en produire un seul grain.

Ces deux articles, aujourd'hui fournis par les Antilles et le Brésil, le Mexique les produit de très bonne qualité.

Aujourd'hui le café est transporté par des bateaux à vapeur de Costa-Rica à San Francisco, et de là, par chemin de fer, de Chicago à San Louis (Missouri). La distance de Chicago à San Francisco est la même que celle de Chicago à Manzanillo. De S. Louis à San Blas la distance est moindre encore.

« Outre ces deux produits, le pays peut en fournir d'autres aux Etats-Unis. Nous citerons spécialement le bétail de Coahuila, Nuevo Leon, Tamaulipas, San Luis Potosi, Durango, les minerais de toute la République et particulièrement ceux de Zacatecas et Guanajuato. — Il y a donc lieu de se réjouir grandement de l'inauguration du tronçon de voie ferrée entre Silao et cette dernière ville. »

(*El Nacional.*)

— Des expériences faites dernièrement à Durango, ont montré qu'on peut obtenir une huile excellente pour l'éclairage avec la graine de coton. Cette huile produit une lumière brillante, sans fumée et sans odeur, et déjà on en fait usage dans un grand nombre de mines.

On pourra ainsi dorénavant tirer un excellent parti de ces graines, qui jusqu'ici, restaient sans utilité.

Uruguay. — Voici une donnée statistique qui prouve d'une manière éloquente que les étrangers font facilement fort une sur les bords de la Plata.

Il s'agit du nombre de propriétaires d'immeubles dans la ville de Montevideo, capitale de la République, classés par nationalités :

3.346 uruguayens	\$ 38.889.310
2.566 italiens	14.804.441
1.590 espagnols	11.416.836
989 français	7.517.440
118 anglais	3.305.103
56 allemands	1.041.106
79 portugais	740.000
122 argentins	1.753.300
45 brésiliens	992.520
35 suisses	449.500
7 nord-américains	79.440
6 africains	42.000
5 autrichiens	10.560
19 autres nationalités	1.191.910
8.983 propriétaires	\$ 81.309.910

Il résulte donc, qu'à Montevideo 52 1/2 % de la valeur des immeubles, représentant un capital de \$ 42,420,130 (fr. 212,100,630), appartient à des étrangers.

La proportion par nombre de propriétaires, est la suivante :

Uruguayens	43 %
Etrangers	57 %

En calculant les étrangers qui se sont nationalisés, et en ajoutant ce nombre à celui des étrangers actuels, on arriverait, très probablement, au chiffre de 70 %, contre 30 %, de propriétaires uruguayens de naissance.

C'est, comme on voit, une ville essentiellement cosmopolite.

Il est très probable qu'entre le nombre de ces 5,637 propriétaires étrangers, 5,000 au moins sont arrivés dans le pays comme émigrants prolétaires.

Venezuela. — D'après *El Foro*, le gouvernement de cette République dépense par an, pour l'instruction publique, la somme de 2.400.000 bolivares (chaque bolivar vaut 5 francs). Ainsi on y compte :

- 2 universités.
- 4 collèges fédéraux,
- 1 collège d'ingénieur,
- 15 collèges de section,
- 2 collèges nationaux de demoiselles,
- 5 écoles normales,
- 1,135 écoles fédérales.
- 3 écoles établies dans les casernes,
- 1 école dans le pénitencier.

En dehors de ces établissements scolaires, il y a, à peu près, 300 écoles municipales.

— Voici quelques renseignements précis sur le mouvement de la population des Etats-Unis.

En 1882 on constata une augmentation de 1,470,000 habitants, dont 800,000 sont dus à l'émigration européenne.

Depuis 1855, époque dans laquelle les travaux statistiques commencèrent à établir une distinction entre les passagers et les immigrants, le nombre des européens qui se sont établis dans les Etats de l'Union atteint l'énorme chiffre de 7.662,000.

Voici comment se divise, par année, ce mouvement d'émigration européenne pour les Etats-Unis d'Amérique :

1856	195,857	1870	387,203
1857	246,945	1871	321,350
1858	119,501	1872	404,806
1859	118,615	1873	459,803
1860	150,237	1874	313,339
1861	89,724	1875	227,498
1862	89,007	1876	169,986
1863	174,524	1877	141,857
1864	193,195	1878	138,469
1865	247,453	1879	177,826
1866	165,112	1880	457,257
1867	298,967	1881	669,431
1868	282,189	1882	789,003
1869	352,768		

Par les deux tableaux suivants, on verra quel est le pays d'origine de ces immigrants et les ports principaux de débarquement aux Etats-Unis.

PAYS D'ORIGINE.	1882	1881
Angleterre	85,175	66,204
Irlande	76,432	72,342
Écosse	18,937	15,168
Autriche	16,770	21,106
Allemagne	249,505	210,485
Norvège	29,100	22,705
Suède	64,607	49,760
Canada	98,308	125,391
Chine	39,579	11,890
Autres pays	110,590	74,377
	789,030	669,431

PORTS D'ARRIVÉE.	1882	1881
Baltimore	41,739	40,017
Boston	58,188	41,022
Huron	71,424	111,170
Minnesota	1,164	1,829
Nueva Orleans	3,142	3,284
Nueva York	502,171	400,871
Oregon	7,363	1,427
Passamaquoddy	3,148	2,724
Filadelfia	36,284	34,865
Puget Sand	1,174	
San Francisco	32,663	12,439
Autres ports	32,533	19,790
TOTAUX	789,003	669,431

Il est arrivé à New-York, en 1882, 473,642 immigrants contre 441,064 en 1881.

Par pays d'origine, ils se classent comme suit :

Allemagne	176,685
Irlande	48,734
Suède	39,581
Angleterre	36,080
Italie	13,319
Russie	15,137

Le surplus a été fourni, en quantités moindres, par d'autres pays.

On a constaté, en 1882, 7,574 faillites aux Etats-Unis, avec un passif de 93,599,936 doll., contre 5,929 et 76,094,667 doll. en 1881.

Revue financière.

République Argentine. — Les directeurs du chemin de fer « East Argentine », se sont réunis à Londres le 2 de ce mois et ont déclaré un dividende provisionnel de 13 sh. par action, payable le 22 courant, pour le deuxième semestre de 1881.

— Les directeurs du chemin de fer « Central Argentine », ont déclaré, le 3 de ce mois, un dividende provisionnel de 3 % pour compte de l'année 1882.

— Voici le budget national des dépenses de la République pour l'année 1883.

Département de l'Intérieur	\$ 6.380.528 25
— des Affaires étrangères	288.367 80
— des Finances	13.035.822 24
— de Justice, Culte et Instruction publique	3.456.208 80
— de Guerre	5.701.818 28
— de Marine	2.381.831 22
TOTAL	\$ 31.244.576 59

(Le \$ vaut 5 francs).

On espère que les recettes, avec les excédants budgétaires, atteindront un chiffre équivalent.

— Un contrat a été signé entre la *Banque Nationale* et MM. Mallmann et C^{ie} et L. Francken, au nom d'un syndicat de banquiers européens, accordant à ce premier établissement un crédit de 30 millions de francs garantis par les fonds publics remis par le gouvernement en paiement des 30,000 actions nouvelles qu'il vient de souscrire.

— Voici le bilan de la *Banque hypothécaire de la province de Buenos-Aires*, le 30 novembre dernier.

Actif.	
Prêts hypothécaires	\$ 19.919.050 »
Annuités	864.793 37
Coupons des obligations	11.974.958 75
Obligations annulées	13.800.300 »
Obligations rachetées	3.360.650 »
Méubles et immeubles	1.261.031 39
Débiteurs personnels	2.109.460 21
Obligations en dépôt	5.226.900 »
— achetées	56.288 20
Profits et pertes	245.755 64
Frais généraux	82.149 84
Caisse	7.604 37
Divers	17.000 04
TOTAL	\$ 59.926.041 81

Passif.	
Emission d'obligations	\$ 34.719.530 »
Amortissements	2.470.410 75
Intérêts	12.360.901 25
Annuités non réclamées	8.544 25
Obligations	57.650 »
— du Trésor	1.288.600 »
Banque de la province	1.924.116 55
Dépôts	5.264.231 60
Fond de réserve	1.696.988 50
Divers	134.248 91
TOTAL	\$ 59.926.041 81

PAULINO LLAMBI CAMPBELL, *Président.* JUAN F. DE LA BARRA, GOMEZ LLAMBI.

— Dans la première semaine du mois de décembre, le département d'émission de la *Banque de la province de Buenos-Aires* avait reçu en or 5 millions de francs en échange, au pair, des billets de son émission.

Nous avons déjà publié des données précises sur cet établissement de crédit, le plus important de l'Amérique latine par son capital réalisé, presque aussi important que celui de la Banque de France, et par ses dépôts très considérables. Le crédit dont il jouit à la Plata ne doit surprendre personne; on préfère le papier de la Banque aux monnaies métalliques et s'il y a lieu à une prime, c'est en faveur des billets de cette banque.

Le président de cet établissement est actuellement M. Carlos Casares.

Buenos-Aires, le 28 novembre 1882.

L'or, dans la dernière quinzaine, a été coté au pair.

Les obligations (*cedulas*) de la Banque hypothécaire de la province de Buenos-Aires sont cotées: Série A, 100 3/4 0/0; série B, 100 0/0; série C, 100 0/0 et série E, 85 0/0; billets du Trésor, 112 0/0; fonds publics nationaux de 5 0/0 loi de 1881, 72 0/0; idem 1863, 87 0/0; bons municipaux 1870 et 1873, 105 0/0; idem 1876, 95 0/0; dette internationale 96 0/0; emprunt pour le Riachuelo, 95 0/0; Acciones Puentes y Caminos, 100 0/0; Banco Nacional, 106 0/0; Banco de Italia y R. de la Plata, 125 0/0; Gaz primitiva, \$ 1.500; Gaz Argentino, 90 0/0; Telegrafo transandino, 250 \$. Acc. de la Bolsa \$ 1650.

Taux de l'intérêt pour avances sur titres et escompte de billets, de 6 à 7 0/0; la Banque de la Province escompte au taux de 7 0/0; elle paye pour dépôts, à vue 3 0/0, à terme 5 0/0; Banco Nacional, dépôts à vue 3 0/0, à terme 5 et 6 0/0; Banco de Italia y R. de la Plata, dépôts à vue 3 0/0, à terme 4 et 5 0/0; Banco Carabassa et C^{ie}, dépôts à vue

3 0/0, à terme 4 à 5 0/0, avances 10 0/0; Banco de Londres y Rio de la Plata, dépôts à vue 3 0/0, à terme 3 1/2 et 4 0/0, avances 9 0/0; Banco Inglez del Rio de la Plata, dépôts à vue, 3 1/2 0/0, à terme, 5 et 5 1/2 0/0, avances, 9 0/0.

Changes: Londres, 49 1/2 à 50 ^d; France, 5.22 à 5.28; Anvers et Gênes, 5.22 à 5.28; Rio, 11 \$ 200 à 11 \$ 300.

Brésil. — La recette du chemin de fer de Santos à Jundiahy, a été, pendant le mois de septembre dernier, de 527:040\$570; la dépense pendant le même mois s'est élevée à 138:982\$150, produisant un solde de 388:658\$420.

Le solde, réuni à celui des deux mois antérieurs, se montant à la somme de 403:710\$810, donne pour résultat, à la fin du premier trimestre de l'exercice 1882—1883, un excédent de 792:269\$250, soit une proportion de 26.34 % de la recette sur la dépense.

— Voici les sucreries auxquelles le gouvernement impérial a garanti, jusqu'au 15 décembre dernier, un minimum d'intérêt (chaque *conto* équivalent à 12,000 francs, à peu près).

Provinces.	Municipes.	Taux.	Maximum de garantie.
Pará	Igapemirim	7 0/0	700 contos
Maranhão	Monção	6 0/0	600 —
Ceará	Mecejana	6 0/0	600 —
R. Grande do Norte	Ceará-Mirim	7 0/0	1.000 —
—	S. José do Mipibú	7 0/0	500 —
Parahyba	Capitale	6 0/0	700 —
Pernambuco	Cabo, Gameleira, Agua Preta	7 0/0	2.100 —
—	Escada, Jaboatão, Goyana	6 0/0	2.100 —
—	Nazareth, Páo d'Alho, Igynrassú, Itambé, Ipojuca e Serinhaem	6 0/0	3.000 —
—	Recife	6 0/0	750 —
Alagoas	Pilar e Camaragibe	6 0/0	1.000 —
—	Alogôas	6 0/0	200 —
Sergipe	Japarutuba	6 0/0	500 —
—	Maroim	6 0/0	500 —
—	S. Christovão	6 0/0	500 —
Bahia	Larangeiras	6 0/0	500 —
—	Capitale Cacheira, St. Amaro, Malta de S. João, Conde e S. Francisco	6 0/0	5.600 —
—	Nazareth	6 0/0	500 —
Espirito-Santo	Itapemirim	6 0/0	500 —
Municipalité de Rio	—	7 0/0	400 —
Rio-de-Janeiro	Macahé	6 0/0	1.500 —
—	Araruama	6 0/0	500 —
—	Itaborahy	6 0/0	500 —
—	Campos	7 0/0	500 —
—	—	6 0/0	450 —
—	—	6 0/0	750 —
—	Vassouras	7 0/0	400 —
—	Angra dos Reis	6 0/0	500 —
—	Mangaratiba	6 0/0	500 —
S. Paulo	Porto Feliz	6 0/0	400 —
—	Piracicaba	6 0/0	500 —
—	Lorena	6 0/0	500 —
—	S. João de Capivary	6 0/0	500 —
Minas-Geraes	Leopoldina Ry	6 0/0	300 —

Le total des capitaux pour lesquels l'État a donné la garantie, s'élève à 30,050:000\$, dont 24,450,000\$ à 6 % et 5,600:000\$ à 7 %.

L'intérêt garanti à la sucrerie centrale de Quissamá, porte 1,000:000\$, la Compagnie peut en outre émettre des obligations, mais n'a pas usé de cette faculté jusqu'à ce jour.

— Les recettes de la douane de Rio-de-Janeiro se sont élevées, dans le mois de novembre dernier, à Rs. 3.153:157\$; dans le même mois de 1881, elle avait produit à Rs. 3.432:852\$.

Voici ce mouvement divisé par droits d'entrée et de sortie:

	Importation.	Exportation.
Nov. de 1881	Rs. 2.668:978 \$	Rs. 763:874 \$
— 1882	2.599:179	553:997

On sait que 450 reis font 1 franc.

— Le chemin de fer de D. Pedro II (propriété de l'État) a produit, net, dans le mois de septembre dernier, Rs. 845:073\$; les dépenses se sont élevées à Rs. 579:978\$ (c'est-à-dire 40 1/2 % sur les recettes).

Rio, le 10 décembre 1882.

Bourse. — Actions Banco Commercial, 240 \$ 000; — obligations de la Banque Predial, 76 1/2; — Banco Indus-

trial, 240 \$ 000; — Debentures Sorocabana, 90 1/2 0/0; — obligations de la Banque du Brésil, 94 1/2 0/0; — Debentures Quissamá 202 \$ 000 — Emprunt national de 1868, 1:280 \$; — les £ à 11 \$ 350; — Debentures Macahé et Campos 91 %; — obligations Sorocabana de 100 \$ 78 0/0; — Botanical garden 175 \$ 000; — Brasil industriel 250 \$ 000; — Docas D. Pedro 2° 134 \$ 000; — obligations Léopoldina 95 %; — A polices 1:068 \$ 000; — Banco de Brazil, 295 \$ 000; Carris Urbanos, 257 \$; — Villa Isabel, 250 \$; — Carris S. Christovas 350 \$ 000 — Soc. Agricola e Pastoril, 42 \$, Banco rural, 279 \$; — E. F. Sorocabana, 110 \$.

Chili. — Dans le rapport adressé aux Chambres par le ministre des finances, nous trouvons les données suivantes sur l'année 1881.

Recettes ordinaires et éventuelles	\$ 36.434.721
— extraordinaires	2.576.333
TOTAL	\$ 39.011.254
Dépenses ordinaires et extraordinaires	35.386.415
Excédent	\$ 3.624.839

Les dépenses se sont divisées ainsi :

Budget ordinaire	\$ 15.853.043
— extraordinaire de guerre	17.488.078
Payement du solde de la dette envers le chemin de fer Rancagua à S. Fernando	1.178.000
Frais pour la vente du salpêtre	858.293

Pour l'année 1882 on calculait que les recettes ordinaires produiraient \$ 34.352.000 et les extraordinaires 1.452.100

Si on ajoute à ces chiffres celui de l'excédent de 1881, on obtient, pour 1882, des ressources au-dessus de 41 millions de pesos (chaque peso, fr. 4,80).

Avec cette somme le trésor public ferait face aux dépenses suivantes en 1882 :

Budget ordinaire	\$ 25.572.868
— de guerre	12.000.000
Amortissement de bons de 1876-1877	6.174.700

Le ministre croit que les recettes et les dépenses de 1883 se chiffreront de la manière suivante :

Recettes et excédents	\$ 38.000.000
Dépenses	\$ 39.470.000

Entre ces dépenses sont comprises :

Amortissement du papier monnaie et des dettes publiques	\$ 3.000.000
Travaux publics	1.600.000
Frais de guerre	3.000.000

Le ministre observe que si la paix était signée, les dépenses ainsi que les recettes seraient réduites (dans celles-ci sont compris les impôts du littoral bolivien et péruvien).

Les provinces de Antafagasta, Tacna et Arica, contribueront aux recettes du Chili avec six millions de pesos par an, sans compter avec le produit de la vente de un million de tonnes de guano.

Le rapport finit par déclarer que, quoique l'état des finances est satisfaisant, l'avenir est bien incertain et qu'il faut être très prudent jusqu'au jour où on pourra revenir à la circulation métallique. Le dégrèvement d'impôt est impossible pour le moment.

La guerre a produit déjà, d'après le ministre, bien des inconvénients financiers, entre autres l'augmentation de la dette publique et l'émission de \$ 28,000,000 de papier monnaie de cours forcé.

Colombie. — Voici le budget définitif de cette République pour 1882-1883.

Recettes.	
Douanes	\$ 4.000.000
Salines	800.000
Chemin de fer de Panama	250.000
— et télégraphe de Bolivar	150.000
Timbre national	100.000
Postes	100.000
Impôt fluvial du Magdalena	100.000
Internation de sel	260.000
Télégraphes	36.000
Propriétés nationales	30.000
Chemin de Buenaventura	32.000
Chemin de fer du Banca	10.000
Divers	79.000
TOTAL	\$ 5.947.000

Dépenses.

Département de la politique intérieure	\$ 212.964 35
— de Justice	42.719 75
— de territoire nationaux	21.626 55
— de Bénédicence	354.140
— des Affaires étrangères	203.873
— de Guerre et Marine	1.369.948 95
— d'Instruction publique	579.928 40
— du Trésor	105.139 30
— de la dette nationale	3.456.879 25
— de biens amortis	25.603 30
— des Finances	1.714.617 60
— de l'Intérieur	2.398.564 95
— des Travaux publics	176.000
— des Postes et Télégraphes	912.413 20
— d'Agriculture	44.600
TOTAL	\$ 11.619.020 60

Comme on voit, le déficit est considérable.

— La « Compagnie télégraphique des Antilles et du Panama », ne semble pas être, pour le moment, dans une situation très brillante. Ses recettes, du 9 avril au 9 octobre, se sont élevées à 46,000 livres, mais les dépenses ont atteint 36,000 livres. L'usure des câbles est très rapide dans les Antilles. Il y avait en septembre 5 lignes interrompues, on a renoncé au câble projeté de Demerara à Halifax, par les Bermudes. Il devait coûter 1 million de livres, et les colonies ne voulaient en donner que 650,000.

Haïti. — Depuis le 18 décembre, les 200,000 actions de la banque de Haïti sont admises à la cote officielle de la bourse de Paris.

Mexique. — Le *Journal Officiel* a publié les statuts de la nouvelle banque hypothécaire, dernièrement instituée. Le capital de cet établissement de crédit est fixé à cinq millions de piastres, divisés en cinquante mille actions de cent piastres chacune. La banque hypothécaire Mexicaine, société anonyme à responsabilité limitée, pourra ouvrir des succursales sur un point quelconque de la République.

Les opérations hypothécaires, sur propriétés urbaines se font actuellement à 5 1/2 et 6 0/0 d'intérêt. Si on compare ce taux à celui d'autrefois, on comprendra combien la situation du pays s'est améliorée.

Uruguay. — Il y a cinq mois, lorsqu'on faisait courir à Londres le bruit intéressé que le gouvernement payerait intégralement, à partir de janvier, le service de la dette uruguayenne, nous affirmions catégoriquement le contraire.

Tout au plus, disions-nous, le gouvernement payera 3 0/0 au lieu de 2 1/2 0/0, mais jamais 6 0/0. Nous avons démontré, le budget à la main, que le gouvernement ne payerait pas davantage.

Nous disions le 1^{er} août (page 48) :

« Le gouvernement ne pourra pas remplir cet engagement. Un nouveau contrat avec les porteurs de titres devient indispensable ».

Nous écrivions le 15 août (page 73) :

« L'Uruguay peut continuer à payer régulièrement 2 1/2 0/0 à ses créanciers de Londres; mais pour le moment, au moins pendant 2 ou 3 ans encore, le service intégral ne pourra pas être rétabli ».

Nous ajoutions le 1^{er} novembre (page 198) :

« Très probablement le gouvernement, au lieu de 2 1/2 0/0, payera 3 0/0 ».

Les faits viennent de nous donner raison. Le gouvernement de l'Uruguay vient de soumettre à la commission des porteurs de titres l'arrangement suivant : il sera payé 2 1/2 0/0 d'intérêt et 1/2 0/0 d'amortissement; le terme du nouveau contrat sera de cinq ou dix ans, facultativement pour le gouvernement; à l'échéance de ce contrat le service intégral sera repris.

L'assemblée des porteurs de titres s'est réunie le 10 de ce mois à l'hôtel Cannon-street sous la présidence de M. A. Eden. Elle fut unanime dans la résolution de rejeter la proposition du Gouvernement.

M. Richardson, porteur de £ 20,000 en titres, fut le premier à manifester sa déception et son mécontentement. Il proposa, cependant, qu'on acceptât tous au moins 4 0/0 pour 5 ans; il ne comprend pas que l'Uruguay ne puisse pas suivre l'exemple de ses voisins, la République Argentine et le Brésil.

M. Sands proposa d'admettre 3 0/0 pendant l'année 1883 et qu'une commission fût nommée pour s'entendre avec le Gouvernement.

Le président déclare que pendant la dernière année, les recettes de l'Uruguay ne s'étaient élevées qu'à 7,988,818 dol-

lars et que les dépenses extraordinaires avaient laissé un déficit de 1,105,000 dollars.

M. B. Martin dit qu'il ne comprend pas comment l'Uruguay n'a pas participé de la prospérité de ses voisins. Ce n'est pas le résultat des révolutions, qui n'ont pas eu lieu dernièrement, mais de la corruption administrative; si les porteurs de titres veulent sauvegarder leurs droits, qu'ils agissent avec énergie: il voit que la ruine provient du luxe et des dépenses extraordinaires d'une armée permanente de 2,700 soldats et de 500 officiers supérieurs, une véritable armée de Falstaff, qui ne garde aucune proportion avec la petite population de la République.

M. Davis manifesta une opinion contraire à l'acceptation de la proposition du Gouvernement; il dit qu'on ne devait se contenter que de 3 0/0 d'intérêt tout au moins, sans amortissement, pendant trois ans.

Un des créanciers présents dit que d'après un journal bien informé, la *Revue Sud-Américaine*, le Gouvernement était en position de payer 3 0/0, le mouvement commercial du pays étant en progrès.

Le président déclara, qu'en effet, la douane de Montevideo produisait £ 100,000 par mois. Il donna d'autres renseignements financiers sur le pays.

M. Charles Green dit que son opinion est d'accepter le 2 1/2 0/0, mais avec une augmentation de 1/2 0/0 par an, jusqu'à atteindre l'intérêt de 5 0/0.

Après d'autres propositions, discutées entre MM. Stewart, Dixon et Green, l'Assemblée adopta, à une grande majorité de voix, la suivante résolution: « L'Assemblée déclare ne pouvoir pas accepter la proposition qui lui est faite; elle propose d'admettre un arrangement pour trois ans, pendant lesquels le gouvernement paiera 3 0/0 d'intérêt, sans amortissement. »

Nos lecteurs viennent de voir que notre organe a remporté une belle victoire; nous disions, le 15 novembre, que le gouvernement pourrait payer 3 0/0 pendant 2 ans. L'Assemblée vient de voter 3 0/0 pendant 3 ans en rejetant la proposition du ministre des finances. Nous conseillons au gouvernement d'accepter l'offre de ses créanciers de Londres; il n'aura à verser que 40,500 pesos par mois au lieu de 34,000; il ne doit pas marchander davantage; une petite économie sur les budgets extraordinaires de l'armée, et il trouvera facilement les 78,000 pesos qu'on lui demande de verser en plus par an, non comme amortissement, mais comme augmentation d'intérêt. Le terme de trois ans est raisonnable; si dans ce temps le pays ne se relève pas, s'il n'a pas la fortune de se réorganiser financièrement, si la confiance publique ne vient pas au secours de l'activité industrielle, il sera inutile de continuer à renouveler des compromis de cette nature, puisqu'ils n'auront plus aucune base sérieuse de la part de l'Etat. L'Uruguay est un pays riche: mais il ne suffit pas de l'être: il faut qu'il soit administré patriotiquement: toute somme qui sort de la poche du contribuable, doit être employée dans un but honnête, dans un service incontestable d'intérêt public; les dépenses faites par l'administration de l'Etat par luxe, par ostentation, les dépenses qui ne sont pas indispensables, pendant qu'on laisse de payer ce qu'on doit payer aux créanciers légitimes de la nation, font un tort énorme au pays: il n'y a qu'une morale, toujours et partout.

M. le Dr Terra avait soumis au Corps législatif un projet de loi autorisant l'émission de 3 millions de \$ (15 millions de francs), en titres de 5 0/0 pour consolider la dette flottante qui représente, dans la majeure partie, le déficit budgétaire de l'année. Ces titres jouiront d'un amortissement de 7 0/0 par an.

D'après quelques journaux de Montevideo, l'honorable vicomte de Maua était en pourparlers avec le gouvernement pour la création d'une grande Banque nationale. Quoiqu'il n'ait pas toujours été heureux dans ses entreprises, le noble vicomte a des qualités remarquables comme financier et peut rendre encore à la République des services importants, comme, par exemple, celui de l'unification des dettes en 1856, dont le contrat fut signé à Rio de Janeiro avec le Dr Andrés Lamas, Plénipotentiaire de l'Uruguay.

Montevideo, le 9 décembre 1882.

Deuda amortisable, 27 7/8. — Titulos espéciales, 12. — Consolidados del 80, 35 1/2.

Les titres des emprunts des pays latino-américains dans le marché de Londres ont subi les modifications suivantes dans la dernière quinzaine:

Buenos-Aires, 1870 et 73, hausse de 1 0/0, (96 au lieu de 95 0/0).

Brésiliens, 1875. Baisse de 2 1/2 0/0. (97 au lieu de 99 1/2).

Chilien, 1873 et 75. Hausse de 2 0/0. (92 au lieu de 90).

Guatémaliens, hausse de 2 0/0.

Mexique, hausse de 1 0/0.

Venezuela, hausse de 2 0/0.

Les autres pays sans changements.

Marché de Londres

La situation de la Banque d'Angleterre est très brillante. Les réserves atteignent le chiffre considérable de 12 millions de livres. On attend d'un moment à l'autre une diminution dans le taux officiel de l'escompte. Sur le marché l'intérêt est à 3 1/2 p. % et 3 1/4 p. %. Consolidés 3 p. % 101 1/4; 2 1/2 p. % 86.

Marché de Paris

Le marché est en hausse, relative, bien entendu. Le 5 p. % reste à 115 90, le 3 p. % à 79. 86, l'amortissable à 80, 77.

Banque de France, 5,400, Crédit Foncier, 1, 325, Bompot d'Escompte, 995, Banque d'Escompte, 545, Banque de Paris et des Pays-Bas, 1025, Crédit Lyonnais, 570.

La banque de France a en caisse, en métallique, francs: 1, 515, 961,000.

Le secrétaire du Trésor des Etats-Unis vient de présenter au Congrès son rapport sur les résultats de l'année fiscale 1881-1882, qui s'est terminé le 30 juin dernier. Il en résulte que les recettes se sont élevées à 403,525,250 dollars (en plus-value de 42,742,957 sur l'année précédente) et les dépenses à 257,981,439 dollars. L'excédent de 145,573,811 dollars et un reliquat de 20,737,695 ont été employés à l'amortissement de 166,281,505 dollars de la dette publique.

Pendant les quatre mois de l'exercice en cours (de juillet en octobre), il a encore été amorti de 31,196,350 de la dette publique.

En se basant sur les résultats acquis pendant ces quatre mois, le secrétaire du Trésor estime les recettes de l'exercice, qui se terminera le 30 juin 1863, à 115 millions de dollars et les dépenses à 295 millions; en sorte qu'il prévoit un excédent de recettes de 120 millions de dollars.

Revue commerciale.

Havre, le 3 janvier 1883,

Cuir et peaux. — Pendant la huitaine écoulée, les ventes ont été assez régulières en cuirs, à la même parité que la semaine précédente. Nous avons coté 531 M-Video salés verts bœufs matad., raie de 28 kil., à fr. 72 les 50 kil., 314 dito dito, 29 kil., à fr. 70; 700 dito dito vaches, 21 kil., à fr. 67; 2,486 dito dito, 21 kil. 1/2 à fr. 64,50; 853 dito dito matad., 20 kil. 1/2, à fr. 69; 1,252 dito dito salad., 22 kil., à fr. 66; 348 dito dito bœufs matad., 26 kil. 1/2, à fr. 69,50; 650 dito dito, à livrer *Dom-Pedro*, à fr. 76; 1,400 Fernambourg salés verts, 21 kil., à fr. 67,50; 500 Ceara salés secs, tels quels, à fr. 100, et 900 Lima salés secs, tels quels, à fr. 100, et 900 Lima salés verts à fr. 64.

Arrivages de la huitaine: 500 cuirs secs, de B-Aires; 954 cuirs secs, de Rosario; 200 paq. cuirs salés, 1 b. peaux sèches, du Nord; 150 paq. 200 cuirs salés, de Hambourg; 250 paq. cuirs, de Rotterdam; 20 peaux salées, 436 peaux salées, 436 peaux sèches, 5 b. peaux de chevreaux d'Angleterre.

Laines. — Les provenances de la Plata restent sans affaires. Les belles laines de Russie sont toujours d'un placement facile, on en a écoulé cette semaine 122 b. en suint à prix non divulgué.

Arrivages: 22 b. d'Espagne, 72 b. déchets de laine du même endroit; plus 492 b. de B-Aires, 7 b. de Rosario.

Peaux de mouton. — Ventes nulles. — Importations, 10 b. peaux de moutons de Rosario.

Crins et plumes. — Ces deux articles n'ont rien présenté de saillant cette semaine et les cours s'établissent ainsi, crins: cheval bon mél., fr. 185 à 190; mélangé ordinaire à bon mél. (assez bon mélangé), fr. 180; mélangé ordinaire, fr. 175 à 180; petit mélangé, fr. 140 à 150; bœuf lavé fr. 160 à 167,50; non lavé, fr. 130 à 145.

Plumes. — Paquets gerbés (Bandes-Orientales), de fr. 13 à 23 ; paquets européens, de fr. 11 à 16 ; Bahia Blanca (classées), de fr. 10 à 12,50 ; paquets indiens (qualité bonne et supérieure,) de fr. 6 à 8 ; Patagonie (classées, de fr. 9 à 16 ; Patagonie (en paquets indiens), de fr. 6 à 7.

Arrivages 2 c. plumes de Rosario.

Cornes, cornillons, onglons, sabots de bétail, os, cendres d'os, tibias. — Rien à signaler.

On cote comme précédemment : Bœufs saladeros Rio-Grande, de fr. 70 » » à 75 ; dito dito M.-Video, de fr. 65 » » à 71 ; dito dito B-Aires, de fr. 50 à 65 » », vaches, fr. 23 » » à 25 ; Rio-Janeiro de fr. 70 à 120 » » ; Mers du Sud, de fr. 25 à 334 ; autres sortes, de fr. 10 à 25.

Sabots de bétail : fr. 15 à 21 les 100 kil.

Os à brûler, fr. 10 à 11, les 100 kil ; cendres d'os, fr. 9 à 10 dito.

Os tibias, fr. 13 à 13 les 100 kil.

Cornillons Plata, fr. 16 à 18 ; dito Rio, fr. 12 à 13,50 les 100 kil.

Importations nulles.

Suif. — La cote officielle du marché de Paris s'établit à fr. 101 pour suif frais de la boucherie parisienne, et fr. 105 pour suif de la Plata, soit sans changement sur la précédente.

Ici, l'article est calme mais ferme.

Cours actuel : fr. 55 à 57 pour suif de bœuf, fr. 53,50 à 54,50 pour suif de mouton.

Indigos. — Cet article a été particulièrement recherché cette semaine, à prix soutenus. Les Guatemala ont en presque totalité approvisionné le marché, nous en avons enregistré ainsi, en divers lots, 209 surons, plus 9 c. Bengale.

Pas d'arrivages.

Cafés. — Les transactions en disponible restent actives à prix fermes, notamment pour les vieux Haïti et les bons Santos nouveaux toujours recherchés.

Le *good average* Santos à terme est en reprise de 50 cent. à 45 cent. et l'on se montre volontiers acheteur avec peu de vendeurs aux derniers cours, que nous indiquons plus bas.

Les avis généraux sont assez favorables.

New-York est en hausse de 1/8 et cote maintenant 7 3/4 à 8 le *fair* Rio.

Les ventes totales de la huitaine se montent à environ 32,000 sacs de toutes provenances comme suit : 4,823 sacs Santos disponibles et 19 000 sacs à terme ; 658 sacs Rio ; 5,330 sacs Haïti ; 875 sacs Malabar ; 550 sacs Manille. Plus 747 sacs Jamaïque, Nicaragua et divers, le tout détaillé à la pleine parité établie.

Good average Santos futur	Janvier.	42	— à —
—	Février.	42 50	à —
—	Mars	42 75	à —
—	Avril	43	— à —
—	Mai	43 50	à —
—	Juin	43 75	à —
—	Juillet	44	— à —

RIO-JANEIRO, le 9 janvier 1883. — Marché ferme. — *Good-First*, 3,400/3,550 — *Change* : Paris, 453 ; Londres, 21. — Stock 225,000. — Exportations de la semaine : Canal et Nord, 8 150 ; Méditerranée, 13,750 ; Amérique, 56,000. — Ventes de la semaine : Canal et Nord, nulles ; Méditerranée, 10,000 ; Amérique, 20,000. — Recettes journalières, 7,250.

SANTOS. — Marché ferme. — Ventes de la semaine : Europe 12,000 ; Amérique, nulles. — Exportations de la semaine : Nord d'Europe 33,000. — Amérique, 11,000. — Recettes journalières, 3,200. — Stock, 166,000. — Prix supérieur 3,000 à 3,200.

Correspondance.

Haciendo violencia á nuestros propósitos, damos cabida en nuestras columnas á la carta de cuyos terminos van a imponerse nuestros lectores ; deseamos mantenernos en lo posible fuera del alcance de la atmosfera deleterea de las pasiones partidarias ; sirvanos empero de excusa la firma del distinguidísimo escritor que se halla al pié de ese documento asi como la excepcional gravedad de los hechos denunciados, que condenamos profundamente entristecidos. Dichos nos considerariamos scipudiesemos dar cabida a una rectificacion formal de esos hechos que hans levantado unanimes protestas en la prensa independiente de Sud y Norte América.

AZOTES POR VIRTUDES

Al Sor. Don Pedro S. Lamas, fundador y redactor de la *Revue Sud-Américaine*.

Muy señor mio,

El fin que usted se ha propuesto es hacer conocer nuestras repúblicas en Europa, y defenderlas, cuando sean víctimas de agresiones injustas. Hagamos conocer al viejo mundo lo que hay de bueno y grande en ellas ; lo bajo y perverso, ocultémosle, so pena de confirmar la opinion de bárbaros en que ciertos europeos nos tienen. « No podemos contar esas naciones entre los pueblos civilizados, » ha dicho recientemente un antiguo miembro del Instituto de Francia. Si vamos á referir en frances lo que ocurre en algunos de esos países, los más desgraciados por cierto, ese viejo académico tendrá razon : refiriéndolo en español, nuestros desdichas y miserias son secretos entre nosotros ; pues seguro está que ingleses ni franceses vayan á traducirlas. Así como los hombres útiles, los grandes hombres son ciudadanos del universo, así los malvados, los grandes delinquentes son enemigos del género humano : unos y otros deben ser conocidos en todas partes. Más ocurre que el mundo injusto castiga á los inocentes y deja impunes á los pecadores : si decimos que uno de esos tiranuelos que suele criar nuestra raza mutila hombres, azota ciudadanos, invade los bancos con gente armada en tiempo de paz, y se apodera de sus tesoros, el ladrón, el verdugo se estará paseando quizá por las calles de Paris, obligado á fugar, y el pueblo que le ha sufrido por mucho ó poco tiempo, será el bárbaro é infame ; por esta razon deseo que el denunciador que á mi vez quiero hacer á las repúblicas americanas, donde tanta circulacion tiene el ya bien acreditado periódico de usted, no me lo publique usted en frances sino en español ; y así habremos lavado la ropa sucia en casa.

Ignacio Veintemilla, tiranuelo del Ecuador, acaba de cometer otro delito, de esos que parecen inverosímiles en nuestro tiempo : ha dado trescientos azotes á un escritor de gran mérito, jóven de la flor y nota de la ciudad de Guayaquil, cuyos antecedentes debian servirle de resguardo contra semejante calamidad. Niño aun, sacó el pecho afuera, y se encaró con el célebre Garcia Moreno, escribiendo y hablando por la patria y sus regalías. Primero que ceder un punto, sufrió la pena de sus virtudes, y las profundas, solitarias selvas de la Amazonas vieron cruzar por entre sus serpientes y sus tigres al patriota en junta de un compañero digno de él. Echados á la ventura sin bogas ni timonel en el foribundo Napo, salvólos la providencia ; y frizando los límites desconocidos de varias naciones, salieron á tierra cristiana, siempre firmes, siempre valientes, si bien el cuerpo casi perdido á la vida. El buen hijo de la patria muere en la demanda, el soldado de valor no abandona su puesto. A Garcia Moreno ha sucedido un tirano más execrable, la República corre ciega á su ruina y á la infamia : Valverde le sale al frente, junto con los pocos ecuatorianos que desde el principio habian alzado bandera contra ese ignorante animado por el demonio del crimen ; palabra, pluma, espada, toda arma ha blandido ese muchacho denodado, se ha vuelto célebre en su patria, y ha venido á ser víctima del peor de los castigos, el azote, como ruin criminal á quien la ley señalase para la infamia. Y por qué ? Preguntad, señores, y por qué ? Por haber negado su firma á un papel en donde se protestaba contra sus propias obras, en donde se calumniaba á un amigo suyo, ecuatoriano ilustre que está haciendo temblar á los traidores. No, Miguel Valverde no podia protestar contra las obras de Eloy Alfaro, pues su causa es una misma, sus deseos unos mismos. He ahí la verdad, la lealtad, la firmeza castigadas con azotes : cuál es el pueblo sin Dios ni ley donde sucederian estas cosas ?

Los foragidos de las montañas del Pisco, en el Perú, tenían la costumbre de azotar á los transeúntes á quienes deshalijaban : lo propio hacen los bandoleros de Grecia, y aún entre los ladrones de Calabria suele ocurrir este caso ; pregunto yo : un viajero distinguido, un sabio cae en manos de esos enemigos públicos : queda deshonrado con la pena que le dan pechos sin conciencia, cabezas sin entendimiento, manos torpes ? De ninguna manera : Miguel Valverde, si sobreviviere á los grillos homicidas, quedará á los ojos de sus compatriotas tan digno y respetable como lo ha sido hasta ahora, sin que tengamos que lamentar sus amigos sino sus padecimientos físicos. El alma no puede ser azotada, jóven : el corazón puro y generoso, la inteligencia resplandeciente no participan de las vergüenzas del cuerpo : llora tu suerte, como la lloramos todos ; más no temas haber caído en caso de ménos valer, pues el sacrificio de los buenos jamas ha hecho sino crecer la estima en que le tienen los que saben de achaque de virtudes. El que con sus lecciones y su ejemplo ha formado discípulos como tú, harta razon tiene para padecer contigo, amigo, pobre amigo ; y el que á fuerza de distancia é imposibilidad no acierta á vengarte, ha de tributar por lo ménos á tu desgracia las lágrimas que requieren dolores grandes.

Quién te ha defendido ? qué camarada se ha interpuesto entre tu cuerpo y el verdugo ? qué pueblo se ha levantado, gritando y hecho palidecer á los tiranos ? dónde está el valiente que te ha salvado ? dónde el justo que ha castigado ? dónde el pundonoroso que te ha vengado ? En la ciudad de tu cuna, en medio de parientes y amigos, en las barbas de un pueblo cuyos derechos has puesto en cobro, pueblo grande, libre, soberbio, segun decia él mismo ; allí, allí, un palurdo, *chagra* de la sierra, el más ruin de los nacidos, te coge, y te tira por aquel suelo, y te desnuda,

y te azota, y ellos nada dicen, nada hacen? Dónde pues el valor? dónde el orgullo? Es ése el pueblo de Vicente Rocafuerte? esa la patria de José Joaquín Olmedo? Los azotes de Valverde caen de rebote sobre esas grandes sombras: si Valverde está infamado, las glorias del Guayas se han desvanecido.

Guayos libre Guayos! no te quedes atrás hasta de las aldeas: la revolucion revienta por todos los horizontes de la República; y tú, azotado en tus hijos más queridos; tú, robada tu honra; tú, hallado á los piés de un bárbaro, permaneces en silencio y abatido? Gallo sin espuela, leon sin garras, pobre Guayas, si no te maldicen, tus mayores te están mirando con lástima ofensiva desde allá de donde envano te muestran al campo del honor y de la gloria.

No será en vano: ya te despiertas, ya te encrespas, ya saltas... Volviste á tu lugar, pueblo libre, pueblo ilustre en los anales de la patria. Guayaquileños, tendré que desdecirme, aquí á las orillas del Sena de donde os dirijo el corazón y la palabra?

Después de trescientos azotes, cincuenta mil pesos: el malvado vendía la sobra de vida que quedaba en ese cuerpo sin saugre. Si no le cuentan esa suma, la víctima acaba de morir en su calabozo. Este horrible comercio de carne humana, esta venta del aliento, este rescate de la agonía, llamará la atención de las repúblicas americanas; y, ya que no hagan otra cosa, condenarán á la ignominia al inventor de este tráfico infernal que echa por tierra leyes humanas y divinas.

JUAN MONTALVO.

Paris, Enero 7 de 1883.

Arts, sciences et faits divers.

M. Henry Kuentz, ingénieur du syndicat des produits ammoniacaux de Paris, bien connu par sa compétence dans le monde scientifique de cette capitale, a adressé à M. Bonnefin la lettre suivante après avoir assisté à une expérience de l'appareil inventé par cet ingénieur, dont nous avons entretenu nos lecteurs, dans le précédent numéro de la *Revue*.

Paris, le 10 janvier 1883,

9, rue Choron

M. Bonnefin,

Vous avez bien voulu m'inviter à assister aux expériences faites par vous à la caserne de la Cité, ayant pour objet d'obtenir, au moyen d'un appareil de votre invention, la désinfection immédiate des eaux vannes et des matières de vidanges, ainsi que leur séparation: 1° en liquides claires que l'on écoule, et 2° en matières épaisses désinfectées qui s'emmagasinent au fond de votre appareil et que l'on enlève facilement.

J'ai constaté que le résultat obtenu était des plus satisfaisants et tient à deux causes:

1° A l'emploi du sulfate de fer, dans les conditions déterminées qui produisent sa décomposition immédiate.

2° A la disposition intérieure de votre appareil opérant une séparation mécanique des matières solides et liquides, par l'effet de leur différence de densité et du ralentissement du courant.

(Suit une description scientifique de l'appareil et du système).

Par ce moyen on peut, avec une quantité très faible de sulfate de fer, désinfecter une masse très considérable de vidange. En effet, l'oxyde de fer commence par absorber les produits sulfurés et donner du sulfure de fer, mais en présence de l'oxygène contenu en dissolution dans les eaux qui entrent dans l'appareil, le sulfure de fer se décompose, abandonne son soufre et donne de l'oxyde de fer, qui sert de nouveau comme disulfurant et désinfectant et il se produit là une réaction identique à celle qui sert à épurer le gaz d'éclairage au moyen de l'oxyde de fer.

Il ne sera donc utile d'ajouter un peu de sulfure de fer que lorsqu'on enlèvera les matières épaisses. Par suite, la dépense en produits épurants sera donc très minime.

A mon avis, votre appareil réalise un très grand progrès sur tous ceux employés ou proposés jusqu'à présent, et il a l'avantage de n'écouler à l'égout que LES LIQUIDES CLAIRS ET DÉSINFECTÉS. Il conserve la totalité des matières solides, entièrement désinfectées, qui peuvent être facilement transformées en engrais riches.

Il donne donc entière satisfaction au point de vue de l'hygiène, en même temps qu'il conserve à l'agriculture les matières fertilisantes qui lui sont indispensables.

HENRY KUENTZ,
Ingénieur

La Compagnie Internationale des téléphones vient de publier un document intéressant. Il fait connaître, à la date du 1^{er} octobre 1882, la situation actuelle des installations téléphoniques dans les différentes villes du monde entier. Cette statistique fait bien ressortir le développement de la merveilleuse invention de Graham Bell, qui ne date cependant que de six années à peine. Cette statistique, incomplète à cause de la multiplicité des Compagnies, l'éloignement ou le peu de notoriété de quelques-unes et le mauvais vouloir de quelques autres, présente cependant des renseignements précieux sur le développement des réseaux téléphoniques dans les grandes villes, et c'est surtout dans les grands centres de population que le téléphone est appelé à recevoir le plus grand nombre d'applications.

C'est d'abord en Amérique où la téléphonie est libre, où l'on ne doit payer aucune redevance ni aux villes ni à l'État, que les réseaux téléphoniques se sont surtout développés. New-York compte 4,060 abonnés; Chicago, 2,726; Cincinnati, 1,800; Boston, 1,325, San-Francisco, 1,300, etc. Encore certains de ces chiffres remontent-ils au mois de mai 1882. L'exploitation de tous les réseaux téléphoniques aux Etats-Unis comprend aujourd'hui plus de 100,000 abonnés, et certaines petites villes qui renferment moins de 1,000 habitants comptent cependant de 30 à 50 abonnés au réseau, quelquefois même davantage.

Au point de vue du nombre absolu des abonnés, Paris vient en troisième ligne, après New-York et Chicago, car il comptait, au 1^{er} octobre 1882, non moins de 2,422 abonnés, tandis que Londres en compte seulement 1,600, Amsterdam 700, Stockholm 672, Vienne 600, Berlin 581, Bruxelles 450, Turin 410, Copenhague 400, Mexico 300, Saint-Petersbourg 145, et Alexandrie 118. Tandis que l'abonnement annuel coûte 600 fr. à Paris, 500 francs à Londres, 400 fr. dans les villes de province, il descend à 300 et 200 francs en Belgique, 135 et 130 fr. en Italie, et à 120 fr. seulement en Suisse.

Lorsqu'on calcule, pour chaque ville, le rapport du nombre d'abonnés au nombre d'habitants, on trouve une supériorité très grande à bon nombre de petites villes d'Amérique dans lesquelles il existe un téléphone pour 20 habitants; à Chicago et à Zurich, la proportion est d'environ un téléphone pour 200 habitants; à New-York, 1 pour 500; à Bruxelles, 1 pour 800; à Paris environ 1 pour 1,000; à Berlin 1 pour 2,000; à Londres, 1 pour 3,000, et à Saint-Petersbourg, 1 pour 4,000 seulement. On voit donc, en laissant de côté les Etats-Unis, qui sont le berceau du téléphone et le pays béni de toutes les inventions nouvelles, que Paris tient une place des plus honorables dans cette statistique curieuse des progrès de l'industrie et de la science modernes.

L'éclairage de la voie publique à Paris comprend actuellement 43,089 becs alimentés par le gaz et 420 becs éclairés au pétrole et à l'huile de colza. Les divers établissements municipaux comptent près de 25,000 becs éclairés par le gaz. Aussi l'ensemble des dépenses pour l'éclairage de la voie publique, en 1883, ne s'élèvera pas à moins de 5,473,000 fr. et l'éclairage des édifices municipaux de toute nature, halles, marchés, abattoirs, entrepôts, mairies, écoles, etc., coûtera près de 1,200,000 francs. Si l'on tient compte d'une somme de près de 620,000 francs remboursée par divers, les frais d'éclairage à la charge de la Ville en 1883 s'élèveront à environ 6 millions et demi.

La dépense d'un bec de gaz ordinaire brûlant 140 litres par heure s'élève annuellement, frais d'entretien compris, à 104 fr. 87, en supposant un éclairage moyen de dix heures quinze minutes par nuit. La dépense pour chaque appareil à l'huile est de 172 fr. 34 pour l'huile de colza, de 169 fr. 72 pour l'huile de pétrole. Un personnel de 76 agents est chargé de la surveillance de l'éclairage public et privé. Ces agents sont: un vérificateur, des conducteurs des ponts et chaussées, des conducteurs municipaux et des piqueurs.

Le service de l'éclairage privé a pour objet de maintenir dans les maisons les conditions de sécurité nécessaires pour protéger les habitants contre les dangers pouvant résulter de l'usage du gaz. Ces dangers n'existent, du reste, que lorsqu'on ne prend pas de précautions. Le service assure aussi l'exécution, par la Compagnie, des conditions des polices d'abonnement avec les particuliers, polices qui doivent toutes étre conformes au modèle approuvé par le préfet de la Seine.

Le pouvoir éclairant du gaz est vérifié chaque soir dans onze laboratoires d'essais répartis dans les divers quartiers de Paris, de manière à ne laisser passer sans vérification

aucune partie du gaz fabriqué dans les usines de la Compagnie. Un grand laboratoire central, sis quai de Béthune, est destiné aux essais photométriques des appareils nouveaux d'éclairage et des procédés inventés en vue d'améliorer la fabrication du gaz de houille ou de lui substituer d'autres agents.

L'industrie laitière présente une importance que ne soupçonnent pas toujours ceux mêmes qui en profitent le plus. Pour en donner une idée, il suffira de dire, d'après M. Hervé Mangon; que le lait produit en France formerait, s'il se trouvait réuni, une véritable rivière d'un mètre de largeur, de 33 centimètres de profondeur, coulant nuit et jour toute l'année avec une vitesse moyenne d'un mètre par seconde. Les jeunes animaux boivent une partie de cet énorme volume de lait, les hommes en prennent une bonne part et le reste est transformé en fromage et en beurre.

Aucune branche de l'industrie agricole n'a fait depuis cinquante ans autant de progrès que la fabrication du beurre. En 1833, la France achetait au dehors 1,200,000 kilogrammes de beurre et n'en vendait aux étrangers que 1,100,000 kilogrammes. Aujourd'hui, tout est changé: nous exportons 34 à 35 millions de kilogrammes de beurre par an, soit onze à douze fois autant qu'autrefois et nous recevons en retour de l'étranger et particulièrement de l'Angleterre plus de 100 millions de francs en bons écus sonnants. La Manche à elle seule fournit plus du tiers de l'exportation totale.

Enregistrons quelques documents intéressants sur la vitesse de marche des troupes.

A la suite de son rapport sur le service sanitaire de l'armée anglaise pendant la guerre de l'Afghanistan, M. Crawford, médecin principal, a joint un journal de marche du corps expéditionnaire de Caboul à Candahar.

L'armée anglaise n'avait alors ni base d'opérations, ni communications. Elle traversait un pays ennemi, montagneux et difficile. Le corps expéditionnaire se mit en marche le 9 août; il arrivait le 15 à Ghazni, après avoir fait 156 kilomètres et traversé les passes de Zamburak (3,300 mètres), et de Sher-i-Daban (3,000 mètres). Dans cette partie de la route, la moyenne des marches fut de 22kil,3 par jour.

Le reste de la distance, 245kil,2, fut franchi en huit jours, soit 26kil,9 par jour. La colonne comptait 10,148 soldats, 8,143 valets indigènes, 11,224 animaux, y compris les chevaux de cavalerie. La nourriture était prise chaque jour dans le pays que l'on traversait. Les plus longues étapes furent celles de Ghazni à Zerghalta (32 kilomètres) et de Mukur à Panjak (33kil,6).

A côté de ces chiffres, on peut en citer d'autres qui ne sont pas sans intérêt. En juillet 1809, trois régiments d'infanterie furent envoyés pour appuyer sir A. Wellesley, qui livrait bataille à Talavera. Cette brigade mit vingt-six heures à franchir 99kil,2 avec armes, bagages et munitions, environ 25 kilogrammes par homme.

Pendant la guerre franco-allemande, les troupes allemandes eurent parfois à faire des marches longues et difficiles. Le docteur Roth, médecin en chef de l'armée saxonne, signale la 18^e division de l'armée, qui fit, du 29 octobre au 17 novembre, 55 milles et demi allemands (414kil,5) en neuf jours, soit 45kil,6 par jour. Sous Orléans, les 16 et 17 décembre, cette même division fit 86kil,4. Ajoutons que les soldats étaient pesamment chargés et que les mauvais temps avaient rendu les chemins fort mauvais.

Mais cela n'est encore rien à côté de l'exemple suivant:

Une compagnie de chasseurs à pied, appartenant au corps d'armée du maréchal de Mac-Mahon, avait passé la nuit du 5 au 6 août en grand'garde, lorsqu'elle reçut l'ordre de partir, à trois heures du matin, pour rejoindre son régiment, qui battait en retraite sur Niederbronn, après la bataille de Wissembourg. Elle arrivait à Niederbronn le 6 août, à trois heures trente minutes de l'après-midi, et repartait, à six heures, pour Phalsbourg. La route traversait les montagnes et les bois, et rendait la marche très pénible.

La petite troupe atteignait Phalsbourg le 7 août à huit heures et demie. Elle avait été en marche pendant une partie de la nuit du 5 au 6, la nuit du 6 au 7 et la journée

du 7 jusqu'à huit heures trente du soir. A chaque heure de marche succédait un arrêt de huit minutes. Le 5, on fit une halte de trois heures trente à six heures; pendant la nuit du 6 au 7, une seconde halte d'une heure, et le 7 une troisième de deux heures et demie.

La marche avait duré quarante et une heures et demie, y compris les haltes: les hommes durent rester sur leurs pieds pendant trente heures, sans compter le service de grand'garde pendant la nuit qui précéda la retraite.

On ne connaît pas exactement la distance parcourue; mais, en raison de l'extrême difficulté d'une marche dans ce pays et par un mauvais temps, on peut considérer cette marche forcée comme l'une des plus fatigantes qui aient été imposées à des soldats.

La vitesse de marche d'un homme non chargé et isolé peut devenir considérable; certains montagnards font facilement 7 à 8 kilomètres à l'heure et soutiennent cette allure pendant plusieurs heures. On en a vu parcourir jusqu'à 35 et 40 lieues en un jour et une partie de la nuit. Ce sont, il est vrai, des exceptions. On a pu voir dernièrement à Paris l'homme dit Rapide aller de Saint-Germain à Mantes (distance, 41 kilomètres), en deux heures quarante-quatre minutes, ce qui correspond à une vitesse de course de 250 mètres à la minute, soit 15 kilomètres à l'heure, près de 4 lieues.

Evidemment, il ne faut pas confondre la règle avec l'exception, mais il est incontestable que, par entraînement, l'homme devient susceptible de fournir de grandes vitesses. C'est une qualité première de notre organisation qu'il est essentiellement utile de développer. Les grandes vitesses décident souvent des grandes victoires.

— Il existe actuellement 2,148 banques nationales aux Etats-Unis; ils ont été fondés en 1862, 1863 et 1864.

Un peu plus de la moitié de ces établissements de crédit n'ont qu'un très faible capital: de 50 à 150,000 dollars (le dollar vaut 5 fr.)

Le capital total de ces 2148 banques est de 460 millions de dollars.

En 1880, les bénéfices nets des opérations atteignirent le chiffre de 54 millions de dollars. Il fut distribué aux actionnaires, 38,377,000, soit presque 9 %.

Ces banques nationales paient à l'Etat 15 millions de dollars d'impôt par an, c'est-à-dire 3 % sur le capital réalisé.

Mouvement maritime de steamers entre l'Europe et l'Amérique latine.

DU 15 AU 31 JANVIER

En partance.

Janvier	17.	<i>Sully</i> , Havre, Lisbonne, Pern, Bahia, Rio, Santos.
—	18.	<i>Grecian</i> , Havre, Montevideo, Buenos-Aires et Rosario.
—	18.	<i>Guadiana</i> , Bordeaux, Lisbonne, Montevideo et Buenos-Aires.
—	20.	<i>Galicja</i> , Bordeaux, Lisbonne, Rio, Montevideo et Pacifique.
—	20.	<i>Gironde</i> , Bordeaux, Lisbonne, Pern, Bahia, Rio, Montevideo et Buenos-Aires.
—	21.	<i>Colombie</i> , Havre, Bordeaux, Colon et Paramá.
—	24.	<i>Bavaria</i> , Havre, Antilles, Mexique, côte ferme et Pacifique.
—	24.	<i>Elbe</i> , Southampton, Lisbonne, Pern, Bahia, Rio et Santos.
—	28.	<i>Paraná</i> , Havre, Montevideo, Buenos-Aires et Rosario.
—	29.	<i>Bourgogne</i> , Marseille, Montevideo et Buenos-Aires.
—	30.	<i>Rhenana</i> , Havre, Antilles, Mexique, côte ferme et Pacifique.

Attendus.

Janvier	16.	<i>Mondezo</i> , de la Plata et du Brésil.
—	16.	<i>Aconcagna</i> , du Brésil, la Plata et le Pacifique.
—	21.	<i>Niger</i> , du Brésil et la Plata.
—	27.	<i>Flamar</i> , du Brésil et la Plata.

Banque Hypothécaire de la Province de Buenos-Aires.

Tirage réalisé le 28 Novembre 1882, pour l'amortissement de cédulas (obligations) des séries A, B, C, D, et E. Les cédulas des numéros ci-après seront payées au pair dans les bureaux de la Banque.

Série A de 1000 pesos fuertes.

223	592	944	1516	2082	2549	2991	4172	5438	6278	6569
311	687	947	1610	2157	2575	3024	4742	5467	6286	6596
341	706	974	1615	2308	2597	3154	4819	5470	6306	
363	707	982	1653	2314	2600	3404	4832	5596	6406	
386	724	1049	1941	2406	2688	3603	4837	5652	6435	
415	731	1173	1962	2462	2712	3850	4944	5674	6454	
488	754	1202	2048	2542	2782	3915	5157	6215	6475	
516	769	1351	2050	2544	2887	3982	5300	6264	6495	

Série A de 400 pesos fuertes.

122	4851	9910	14557	18417	23643	27937	31469	41378
175	4882	10018	14634	18496	23677	27958	31667	41387
201	4909	10243	14643	18499	23678	28228	31676	41544
222	4954	10722	14762	18524	23706	28260	31759	41560
225	5040	10754	15013	18527	23854	28269	32111	41660
286	5076	10892	15017	18528	23873	28279	32115	41680
328	5112	11087	15089	19012	23953	28290	32121	42529
391	5159	11103	15258	19125	24204	28573	32176	42613
612	5186	11182	15547	19314	24206	28894	32198	42923
646	5221	11187	15636	19453	24378	28899	32449	43065
682	5258	11266	15656	19458	24452	29085	32747	43133
763	5272	11553	15792	19633	24454	29131	32475	43149
860	5430	11639	15986	19808	24477	29262	32657	43219
931	5537	11726	16099	19921	24490	29467	32805	43275
1047	5624	11793	16210	19939	24530	29474	32987	43285
1060	5717	11805	16274	19951	24546	29592	33129	43429
1111	5862	11858	16353	20189	24592	29615	33266	43430
1197	6090	11928	16378	20233	24694	29632	34160	43438
1258	6275	11953	16433	20351	24867	29639	34986	43566
1422	6382	12178	16475	20413	24946	29698	35685	43825
1501	6396	12410	16517	20520	25228	29712	35777	43839
1510	6406	12416	16540	20823	25595	29959	36016	44089
1523	6633	12906	16588	20971	25629	29979	36065	44715
1675	6751	12951	16598	21090	25712	29983	36235	44831
3755	6780	12975	16829	21429	25721	29986	37128	44875
3900	7361	13017	16870	21508	25955	30018	37280	44905
4113	7826	13037	16891	21818	26019	30024	37410	44907
4192	8057	13075	17199	21298	26195	30143	38018	44910
4230	8258	13112	17222	22185	26196	30152	38205	44932
4310	8284	13123	17231	22434	26530	30170	39125	44954
4356	8555	13126	17236	22471	26582	30254	39560	44964
4420	8927	13134	17380	22480	26709	30286	39618	45078
4437	9008	13210	17504	22853	26728	30364	39775	45508
4475	9009	13321	17602	22915	26913	30468	39796	45853
4542	9027	13435	17790	22951	27417	30501	40372	45930
4636	9457	13512	17909	22983	27505	30585	40585	
4696	9500	13753	17975	22993	27527	30631	40681	
4703	9698	13818	18045	23052	27682	30840	41129	
4728	9750	13871	18067	23155	27684	30907	41174	
4748	9801	14010	18235	23269	27735	30910	41186	
4825	9807	14105	18270	23630	27736	31072	41302	

Série A de 200 pesos fuertes.

125	878	1369	1914	2455	2800	3620	3934	4684	5896
209	955	1491	2076	2483	3207	3656	4032	4957	5996
558	1028	1594	2077	2607	3309	3842	4081	5221	6005
595	1155	1631	2250	2608	3385	3901	4101	5316	6008
618	1334	1710	2407	2649	3413	3913	4148	5747	6070
857	1337	1832	2414	2702	3595	3916	4150	5752	6314

Banque Hypothécaire de la Province de Buenos-Aires (*suite*).

Série A de 100 pesos fuertes

8	469	1299	1640	2749	3351	3926	4896	5249	6018	7010	8584
27	482	1323	2024	2913	3364	4272	5021	5265	6202	7523	8624
28	844	1394	2342	2983	3612	4535	5074	5473	6501	7634	8722
35	881	1399	2404	2992	3633	4551	5117	5564	6503	7783	8786
248	917	1458	2416	3066	3676	4555	5118	5378	6626	7809	8962
388	1012	1466	2636	3195	3746	4771	5123	5935	6727	8286	8972
468	1140	1542	2703	3295	3912	4775	5234	5946	6739	8366	

Série A de 50 pesos fuertes.

62	605	710	808	1034	1465	1990	2224	2915	3525	3895
72	607	722	819	1070	1494	2014	2312	3329	3529	
91	613	725	829	1108	1939	2108	2337	3346	3766	
525	633	786	938	1110	1949	2196	2876	3419	3826	

Série B de 1000 pesos fuertes.

525

Série B de 400 pesos fuertes.

238 **240** 698 866

Série B de 100 pesos fuertes.

1	10	92	110	118	174
9	69	105	113	156	

Série C de 400 pesos fuertes.

45	107	156	223	237	1067
101	131	177	235	473	1076

Série C de 100 pesos fuertes.

8	15	55	139	145	373
9	43	131	143	191	

Série D de 400 pesos fuertes.

18 61 79 **182**

Série D de 100 pesos fuertes.

3 42 110 202 210

Série E de 1000 pesos fuertes.

246 267 280 **1494**

Série E de 400 pesos fuertes.

820	1124	2236	2689	2121	3443	3498	3746	4093	4161
932	1913	2284	2771	3173	3468	3506	3856	4135	
1058	1923	2626	2848	3423	3490	3720	3960	4152	

Série E de 200 pesos fuertes.

585	1046	1401	1528	1776	1970	2103	2128	2258
633	1252	1405	1539	1799	1994	2111	2179	
733	1283	1514	1701	1821	2011	2120	2191	
871	1363	1522	1715	1846	2080	2122	2231	

Série E de 100 pesos fuertes.

2 101 341 368 545

Série E de 50 pesos fuertes.

63 162 **170** 185 499 773

Buenos-Aires, 28 Novembre 1882.

José M. la Fuente,
Secrétaire.

NOTA. — Les numéros noirs appartiennent à des cédulas déjà amorties.